Docteur abbé A. CHEVREAU
de la Faculté de Médecine de Paris
Médecin Colonial, Médecin Sanitaire Maritime

Un grand Chirurgien au XVIIIe siècle

FRÈRE CÔME

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie
MESNIL-SUR-L'ESTRÉE (EURE)
1912

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

A Mademoiselle Bihan

Hommage respectueux

M. abbé A. Chenier
Curé d'Acquigny

Un grand Chirurgien au XVIIIe siècle

FRÈRE CÔME

JEAN BASEILHAC, dit Frere CÔME,
Relig.^x Feuillant, né en 1703 A POEJASTRUC en Bigorre.
Décédé à Paris le 8 Juillet 1781.
Artem lithotomiæ amplificavit, et perfecit.

Gu. Fraiche, ad vivum del. — *Ingouf. junior, Sculp. 1782.*



DOCTEUR ABBÉ A. CHEVREAU
de la Faculté de Médecine de Paris
Médecin Colonial, Médecin Sanitaire Maritime

Un grand Chirurgien au XVIIIe siècle

FRÈRE CÔME

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie
MESNIL-SUR-L'ESTRÉE (EURE)
1912



A Sa Grandeur

MONSEIGNEUR GABRIEL MAURICE

ÉVÊQUE FRANCISCAIN

DE LA PROVINCE DU CHENSI (CHINE)

Hommage

de ma respectueuse et profonde amitié

DOCTEUR ABBÉ A. CHEVREAU

Mars 1912, *Acquigny* (*Eure*).

INTRODUCTION

L'École de Médecine de Paris, dans la fresque de son amphithéâtre, évoque l'histoire de la médecine et de la chirurgie depuis Hippocrate (ve siècle av. J.-C.) jusqu'à Claude Bernard († 1878).

Des cinquante-six personnages qui, au cours de ces vingt-trois siècles, ont illustré la science médicale ou l'art chirurgical, le Frère Côme, étudié dans sa vie et son œuvre, fait l'objet de notre thèse doctorale.

Sur le côté droit de la fresque, entre Bichat et Barthez, Bordeu et Antoine Louis, il paraît, debout, dans sa robe de moine.

Aucun travail biographique d'ensemble n'a paru sur cet éminent chirurgien.

Nous n'avons d'ailleurs pu trouver que de très courtes notices : les archives du couvent des Feuillants ont été en grande partie détruites au moment de la Révolution, celles de l'Hôpital de la Charité brûlèrent le 24 mai 1871 : précieux documents disparus qui auraient été pour nous sûrement d'un grand secours.

Cependant, pour compenser cette double perte, nous avons recherché, dans les mémoires et ouvrages du temps, ce qui

avait trait au caractère, au talent chirurgical, à l'œuvre du Frère Côme.

Certes, il reste encore beaucoup à faire, mais, avec les documents qui nous sont parvenus, nous croyons pouvoir éclairer, pour le lecteur, la figure originale de ce moine du XVIIIe siècle et quelques coins intéressants du milieu où il vécut.

Nous étions dans notre seconde année de médecine, sous la magistrale direction de M. le professeur Roger, à l'Hôpital de la Charité, quand l'idée nous vint du choix de notre sujet de thèse.

Bien souvent, pendant les visites du matin, en quelques rapides et délicates causeries, le maître nous révélait certains points curieux de l'histoire de la médecine et nous montrait combien son étude pouvait être vivante et fructueuse.

Notre stage d'étudiant s'accomplissait dans la « Salle du Frère Côme », et nous exposâmes à notre cher maître notre projet de thèse sur ce moine chirurgien.

Il voulut bien accepter de la présider. Nous le prions de recevoir nos vifs remerciements et l'expression de notre profonde gratitude pour les marques d'intérêt qu'il nous a si souvent témoignées. Nous pardonnera-t-il d'avoir préféré le Frère Côme à l'abbé Spallanzani (1729-1799), un des plus illustres physiologistes du XVIIIe siècle, dont « le nom mérite d'être placé parmi ceux des grands observateurs qui, négligeant les vaines théories, observent les faits de la nature et y trouvent la vérité[1]? » Spallanzani fut en effet l'un des précurseurs de Claude Bernard et de Pasteur dans la pathologie expérimentale et comparée.

1. *Les Maîtres de la Science*, Bibliothèque rétrospective, publiée sous la direction du P. Charles Richet.

La personne du Frère Côme nous présente un double caractère : celui de religieux et celui de chirurgien. Il ne faut point s'en étonner. L'Église, en effet, par quelques-uns de ses membres, prêtres ou religieux, s'est souvent intéressée aux sciences de la médecine ou de la chirurgie.

Ce qui a motivé certaines défenses des conciles et des papes (VI[e] Concile de Reims, 1131 ; Concile de Latran, 1139 ; Concile de Tours, 1163 ; Concile de Paris, 1212), c'est surtout le relâchement de la discipline monastique, dans lequel tombaient quelques moines qui, sous prétexte de science à acquérir ou de malades à soigner, sortaient à tout propos de leur cloître et n'avaient en vue que des bénéfices illicites[1].

Au long des âges, des ecclésiastiques ont honoré la carrière médicale, et la fresque du grand amphithéâtre nous en montre encore quelques-uns : « Aaron d'Alexandrie (VII[e] siècle) ; Jean de Milan et Gariopontus (XI[e] siècle) ; Constantin l'Africain (1015-1087) qui est regardé comme le fondateur de l'école de Salerne ; Guillaume de Salicet (1210-1276) ; Guy de Chauliac (1380), le père de la chirurgie française ; il était prêtre

1. On connait peut-être le cas de conscience rapporté dans *Innocent III, Rome et l'Italie*, par Achille Luchaire (Hachette, 1904, p. 236). En 1211, l'évêque de Genève expose au pape ce cas : « Un moine, croyant pouvoir guérir une femme de la campagne d'une tumeur au cou, fait le chirurgien, enlève la grosseur et recommande à l'opérée de ne pas exposer sa gorge à l'air, ce qui pourrait amener la mort. La paysanne ne tient aucun compte de l'ordonnance et va faire la moisson. Une hémorragie survient ; mais la femme, avant de mourir, déclare qu'elle est seule la cause de son malheur parce qu'elle a fait le contraire de ce qu'on lui recommandait.

« Que faire de ce moine ? demande l'évêque ; il est prêtre et comme il a tué cette femme en l'opérant, peut-on lui laisser exercer la fonction sacerdotale ? » — « Oui, répond Innocent III. Si ce moine a agi *par humanité et non par cupidité, si, de plus, il a appris la chirurgie et procédé à l'opération avec tout le soin désirable*, il ne peut être rendu responsable de l'accident. Il faut donc lui permettre de dire la messe. Dans le cas où ces conditions ne seraient pas remplies, n'hésitez pas à l'interdire. »

et chanoine de Saint-Just, de Lyon, de Reims et de Mende[1]; Jacques Desparts (1376-1458), chancelier de l'église de Paris, médecin de Charles VII : grâce à ses libéralités fut élevée l'École de Médecine de la rue de la Bûcherie; Rabelais, esprit universel et fécond, qui mérite « d'avoir son nom inscrit en tête du livre d'or de l'anatomie et de la physiologie. » (Dr Le Double.)

Et bien d'autres encore dont la peinture ne nous rappelle point le souvenir[2] !

Ainsi, « qu'on ouvre les annales de l'Église, on y verra que la médecine a été pratiquée avec un succès distingué par tous les ordres de la cléricature. On y reconnaîtra que l'étude de la nature et de ses productions ne leur est ni étrangère ni défendue, puisque des évêques, des pontifes même, n'ont pas dédaigné de se livrer à l'exercice d'une profession qui, par elle-même, est un acte de charité chrétienne. On y trouvera que les chapitres les plus recommandables avaient et ont encore des prébendes affectées à des médecins... Dans l'origine, l'Hôtel-Dieu de Paris était soigné et médicamenté par MM. les chanoines de Notre-Dame... C'est dans l'École de Médecine de la rue de la Bûcherie que le premier acte de licence, toujours conféré par l'Église, se soutient en habit de clerc, pour honorer la mémoire de ses instituteurs[3]... ».

1. Un manuscrit de la bibliothèque de Carpentras, n° 503, relatif à l'histoire d'Avignon au XIVe siècle, parle en ces termes de Guy de Chauliac : « Il estoit médecin des âmes et des corps, qui sont qualités exquises qui se trouvent fort rarement en un subject et en un homme. Il estoit prestre, Dieu l'avoit voulu honorer de cette dignité pour consoler les âmes en leurs afflictions, et de la dignité et qualité de médecin pour servir les corps, et de la qualité du chirurgien pour guarir les plaies apostumes et ulcères. » Sur son tombeau fut gravée cette épitaphe :

« Clauditur hic Guido. Pietas, doctrina, fidesque
Et cœli tractus et medicena simul. »

2. Voir Pièce justificative, I.

3. *Traité des maladies des yeux*, par l'abbé Desmonceaux, 1776; Préf., p. x.

A l'heure actuelle, bien petit est le nombre des prêtres-médecins. C'est le « pusillus grex » de l'Évangile[1]. Il est suffisant pour maintenir fidèlement une tradition séculaire. Que si l'on envisage dans les actes sanglants de la chirurgie le motif des défenses ecclésiastiques, dont nous parlions tout à l'heure, selon cette parole souvent citée : « L'Église abhorre le sang », il convient de faire remarquer, avec Le Cat, que c'est « celui qui est versé pour la destruction du genre humain et non pas celui qui est répandu pour son salut, car elle est accoutumée à révérer celui-ci[2] ».

Le Frère Côme n'est donc pas une exception, mais l'anneau glorieux d'une chaîne qui rattache l'Église à l'une des sciences les plus nobles et les plus profondes, à celle dont un éminent écrivain contemporain disait naguère : « Elle est la plus belle clé qui donne accès aux grandes réalités de la vie[3]. »

Puisse notre travail n'être pas trop indigne du personnage qu'il cherche à faire revivre un peu!

Qu'il soit le témoignage de respect et d'admiration, dû à tout homme qui a passé en faisant le bien, la petite fleur d'un pieux souvenir à sa tombe disparue...

1. Les prêtres médecins forment une association sous la présidence du docteur abbé Maumus, de l'Institut Pasteur.

2. « Lettre de M. Le Cat, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, sur les avantages de la réunion des titres de Docteur en Médecine avec celui de Maître en Chirurgie », Amsterdam, 1762, p. 31.

3. Maurice Maeterlinck, dans la *Chronique médicale*, XVIIIe année, p. 334. — L'abbé de Fontenilles, doyen de la Faculté de théologie, disait en s'adressant à M. Dupin, président de la Chambre des députés : « Voyez-vous, si j'avais vingt ans de moins, je ne quitterais pas les amphithéâtres, les cours d'anatomie, de physiologie, les hôpitaux. Ce n'est que là qu'on peut apprendre l'art d'analyser la pensée, de connaître l'homme, dans la plus large acception du mot. » *Souvenirs d'un médecin de Paris*, Dr Poumiès de la Siboutie, Plon, 1910, p. 287.

CHAPITRE PREMIER

SON LIEU DE NAISSANCE. — SA FAMILLE. — SES ÉTUDES A LYON (1703-1724).

Frère Côme naquit à Pouyastruc[1], le 4 avril 1703. De son nom de famille, il s'appelait Jean Baseilhac[2]. Le registre de l'état civil constate que « l'an 1703 et le cinquième jour du mois d'avril, a été baptisé dans l'église du lieu de Pouyastruc, Jeannet Baseilhac, âgé d'un jour, fils du sieur François Baseilhac, chyrurgien, et de Paulette Desbier, mariés audit Pouyastruc » (le 13 mars 1687).

C'est vers la fin du XVIe siècle que, venus de Lyon, les Baseilhac s'installèrent en la bonne ville où Jeannet vint au monde. De père en fils, on les voit exercer la profession de barbier-chirurgien et des deux frères de Jeannet — que nous trouvons sur le tableau généalogique[3] — Pierre et Jean, ce fut ce dernier, l'aîné de la famille, qui recueillit cet héritage et succéda à son père comme chirurgien de Pouyastruc.

1. Chef-lieu de canton des Hautes-Pyrénées, à 10 kilomètres de Tarbes, 500 habitants.

2. L'orthographe des noms propres était très flottante au XVIIIe siècle. Voici les variantes que nous avons rencontrées : Baseilhac — Baseilha — Bazeillac — Basilhiac — Bazillac.

3. Voir Pièce justificative, II.

Ainsi, dès le jeune âge, Frère Côme eut l'esprit ouvert, l'attention attirée sur les actes de la chirurgie. C'est au sein de sa famille — diligent petit écolier — qu'il puisa les premières notions de l'art où il devait exceller. Ce fut l'exemple paternel qui suscita ses premières réflexions et éveilla ses tendances : précieux avantage qui lui permit de progresser avec confiance et d'acquérir cette ingéniosité qu'il porta si haut dans la technique de son art... Sur cette nature sincère et bien douée, les sains exemples de la famille laissèrent de fortes empreintes et dressèrent avec énergie le caractère.

A côté de ces influences familiales, de cette atmosphère qui mûrissait doucement son amour de la chirurgie, s'exerçaient sur l'enfant de profondes impressions locales.

Son goût se précisait et s'aiguisait; son amour pour la nature s'amplifiait, son intuition du beau s'affirmait devant l'harmonieux et puissant spectacle que lui donnait ce midi pyrénéen.

C'est ainsi que Bachaumont, dans ses *Mémoires*[1], écrivait du Frère Côme :

« Il était né avec un génie actif et du goût pour les arts. Il les connaissait tous... »

Et que Taine dépeignait la terre qui vit naître Jeannet :

« Dans le lointain, les Pyrénées bleuâtres semblent une traînée de nuages; l'air qui les revêt en fait des êtres aériens, fantômes vaporeux, dont les derniers s'évanouissent dans l'horizon blanchâtre, contours indistincts qu'on prendrait pour l'esquisse fugitive du plus léger crayon... A cette distance, les formes s'adoucissent, les couleurs se fondent, les Pyrénées ne sont que la bordure gracieuse d'un paysage riant et d'un ciel magnifique... La beauté ici est sereine et le plaisir est pur. »

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres*, t. XVII, p. 340.

Jeannet goûta ce plaisir et se pénétra de cette beauté, jusqu'au jour où il résolut de *faire son tour de France*, pour augmenter le précieux bagage de connaissances chirurgicales, puisées dans les exemples paternels et pour embrasser définitivement, par l'acquisition des diplômes, la profession où se distinguait sa famille.

Mais, avant de partir, le 21 mars 1722, il teste en faveur de son frère aîné.

Voici cet acte[1] :

Au nom de Dieu sachent tous présens et avenir que ce jour d'huy vingt-deux du mois de mars mil sept cens vingt-deux, En la ville de Tarbes, maison de moy no[tai]re Royal soussigné et témoins bas nommés, Constitué en personne le s^r Jean Baséilhac garçon chirurgien du lieu de Prouyestruc, lequel estant prest à partir pour faire son tour de france, et étant par la grace de Dieu en parfaite sancté, Creignant de mourir sans avoir dispozé des biens que Dieu luy a donnés en ce monde, il voulu faire son testament de der[niè]re volonté en la forme suivante : En premier lieu pour marque d'un bon chrestien s'est muni du signe de la s^te croix, recommandé son âme à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie, à tous les S^ts et S^tes de paradis pour qu'ils plaizent intercéder pour luy pour la rémission de ces péchés, et au cas il viendroit à mourir à faire son dit tour de france veut que les honneurs funèbres luy soint faites par son héritier bas à nommer. Leygue et laisse à mon[sieu]r le Curé du d[it] lieu de Prouyestruc la somme de douze livres pour luy en dire des messes de *Requiem*, payables par son hé[riti]er et bas nommé, Et pour son hé[riti]er gé[nér]al et uni[ver]sel en chacun des biens p[rése]nts et avenir, noms, voire, droits, actions et prétentions en quoy que puissent concister, le d[it] s^r jean bazeillac testateur a de sa propre bouche nommé et connomé le s^r *Jean Bazillac*, Me Chirurgien, son frère ayné, pour luy en faire et disposer à ses plaisirs et volontés tant à la vie qu'à la mort. Cassant, révoquant et annullant tous autres testam[en]ts donations et codicilles qu'il pourroit avoir cy-devant fait, voulant que le présent soit son bon et valable, et au cas il ne vaudroit comme testam[en]t, il veut et entend qu'il vaille comme donation ou codicille faite à cause de mort ou bien en la meilleure forme que de droit pourra valoir. De quoy et de tout ce-dessus le d[it] testateur a requis moy no[tai]re

1. Pièce des Archives de l'étude de Me Barbe, notaire à Tarbes.

luy retenir le prés[ent] testam[en]t contenant sa dernière volonté, et prié les témoins d'en être mémoratif que luy ay concédé. En présence des s[rs] Vital Lamarque huissier, jean jacques francez, Dominique Gertons, jean Valthazar, jean Cénac, jean Marcaras escoliers et étudians en la présente ville, et Gratien fourcade, Praticiens h[abit]ans du d[it] Tarbe soussignés avec le d[it] s[r] testateur.

Voilà donc notre jeune *escholier* qui s'éloigne du cher foyer, de l'aimable pays natal, plein de confiance, d'entrain, mais sans avoir oublié de régler pieusement la disposition de son petit pécule. Il porte vigoureusement ses rêves d'avenir, mais il ne se cache point les possibles tristesses de la réalité. *Son heure* le surprendra peut-être isolé au loin ; mais il aura quelque consolation en songeant qu'un cœur fraternel veille à ses dernières et chrétiennes volontés.

Le jeune Baseilhac est en route pour Lyon ! Il suit la grande voie languedocienne de Tarbes à Toulouse ; de là traverse Béziers, Castelnaudary, arrive à Montpellier.

Sans doute il s'arrêta là quelques mois, sur les bancs de la vieille école montpelliéraine où jadis avait étudié Rabelais et que Barthez (1734-1806) devait illustrer.

Enfin il prend la route du Vivarais qui, tout droit, le mène au but du voyage.

Il est vraisemblable que celui-ci ne fut pas trop morose : « Il n'est point de province en France où l'on voyage avec plus d'agrément, disait Poellnitz, en parlant du Languedoc. Les chemins sont magnifiques, les cabarets bien fournis de tout ce qu'un voyageur, même un peu difficile, peut souhaiter et le tout à un prix raisonnable[1]. »

Notre jeune étudiant fut présenté au grand Hôtel-Dieu par son cousin Louis Baseilhac, maître chirurgien, et c'est le

1. Baron de Poellnitz, *Mémoires*, 1732, II, 233.

5 août 1722 qu'il fut porté sur le registre d'inscription : comme aspirant garçon-chirurgien[1].

Comme on se le représente volontiers plein de zèle et d'assiduité à l'école, de bonté et d'affection au lit des malades, s'enthousiasmant chaque jour davantage pour cette destinée laborieuse où son intelligence et son cœur trouvaient leur aliment!

« Quel plus grand outrage pourrions-nous faire au Créateur que de mettre la main sur son œuvre si excellente, téméraireme nt et sans estre exercité ny avoir veu exercer telle opération à maistre expert et par longtemps?

« S'il est ainsi qu'il faille employer un assez long temps pour apprendre la menuiserie qui n'est que besongner au bois et aux choses mortes, mettrons-nous donc la main sur l'homme sans estre de longtemps instruits en l'art qui nous fait suffisans pour y heureusement besogner[2]? »

1. Remarquer, à ce sujet, qu'il convient de se tenir en garde contre les renseignements fournis dans l' « Éloge historique de frère Côme » par son neveu, Pascal Baseilhac, dans son ouvrage : *De la taille latérale par le périnée*, 1804. — Cet ouvrage, écrit d'ailleurs en fort mauvais français, est un panégyrique plutôt qu'une biographie.

Pascal raconte que le jeune Baseilhac aurait été reçu à Lyon par son oncle ; or, un acte de bail, que nous a signalé le Dr Drivon, médecin honoraire des hôpitaux de Lyon, établit que Barthélémy Baseilhac mourut en 1713. — D'après Pascal encore : l'oncle du Frère Côme n'avait pas de fils et jouissait à Lyon d'une grande réputation : mais aucun document de l'époque n'indique cette importante situation. Louis Baseilhac entra comme chirurgien gagnant-maîtrise, à l'Hôpital de la Charité de Lyon, le 16 décembre 1712. D'après les Lettres Patentes de 1618, il ne pouvait être admis à la maîtrise qu'après avoir servi les pauvres pendant six ans, c'est-à-dire le 16 décembre 1718. Or son successeur passa son examen le 9 décembre 1713. Nous ignorons la cause exacte du départ de Louis Baseilhac : Raisons de santé, de voyage? plutôt de famille. En abandonnant l'avantage que lui donnait son titre de chirurgien d'hôpital, pour arriver plus vite à la maîtrise — ce qu'il fit en 1715 — il pouvait occuper à la Guillotière, faubourg de Lyon, la place laissée vacante par son père, Barthélémy, mort en 1713. (Voir *Archives de la Charité*, série E, n° 49 : Registres des mandats et actes du Bureau, folio 183.)

2. *Traité des hernies*, par Pierre Franco, Lyon, 1561. Exhortation.

Notre jeune Baseilhac comprenait ces magnifiques paroles. S'efforçant d'élever ses connaissances à la hauteur de ses responsabilités futures, il « avait la religion de l'hôpital[1] ». Le pauvre malade était pour lui un être sacré qui avait droit à son dévouement complet, et pour lequel il ne devait ménager ni son temps, ni sa peine, ni sa santé, ni sa vie!

Il ne devait pas rester à Lyon. Sentait-il qu'il avait « son bistouri de maréchal dans sa giberne[2] » et qu'un plus vaste champ d'action s'étendait devant lui?...

En 1724, il part pour Paris.

1. Parole de M. le professeur Quénu.
2. Mot du regretté docteur A. Guinard, chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

CHAPITRE II

SES ÉTUDES A PARIS. — SON SÉJOUR CHEZ LE PRINCE DE LORRAINE, ÉVÊQUE DE BAYEUX.

A l'époque où Jean Baseilhac arrivait à Paris, un événement important se passait dans le monde médico-chirurgical.

En effet, l'enseignement chirurgical venait, pour ainsi dire, d'être officiellement soustrait à la toute-puissance de la Faculté.

C'était Maréchal, le premier chirurgien du roi[1], qui avait créé cette rupture, en obtenant les lettres patentes, établissant cinq places de « démonstrateurs royaux », gratifiés de 500 livres d'honoraires pour professer dans l'amphithéâtre anatomique de Saint-Côme, rue des Cordeliers[2].

Ce mouvement partait d'une cause assez banale : la très

1. Georges Maréchal (1658-1736). Après avoir été chirurgien ordinaire du prince de Conty et chirurgien-gagnant-maîtrise chez les Frères de la Charité, il s'établit à Paris. En 1703, il succéda à Félix, celui-là qui avait opéré Louis XIV en 1686, « l'année de la fistule », comme premier chirurgien du roi. Après avoir choisi pour son successeur La Peyronie, il se retira dans son château de Bièvre où il mourut. « Il faisait ses tournées dans Bièvre, et aux environs, monté sur un petit cheval que le roi lui avait donné. Il allait seul voir les paysans, panser les malades, consoler les malheureux. Véritablement pieux, il n'en était pas moins aimable dans la société. » (Éloge, par Morand, à l'Académie de Chirurgie.)

2. Amphithéâtre élevé en 1694 — là où se trouve maintenant l'École de Dessin — rue de l'École-de-Médecine.

maternelle Faculté de Médecine regardait alors comme un domaine monopolisé l'enseignement de la chirurgie.

Or — rue de la Bûcherie en latin, ou au Jardin du Roi en français — des docteurs-régents professaient. Les jeunes étudiants, trop nombreux déjà dans la capitale, ne les trouvaient point à leur goût[1].

La plupart de ces messieurs les Régents ne possédaient point — paraît-il — les garanties de compétence scientifique que se permettait d'exiger la jeunesse chirurgicale.

A leurs yeux un jeune apprenti dans l'art de la chirurgie,

...un docteur de Saint-Côme,
Ne paraissait tout au plus qu'un atome[2] !

Alors, pourquoi se gêner?... Et les cours étaient délaissés! Le maître parlait devant l'amphithéâtre presque vide : véritable « boycottage » déjà organisé...

Les procédés varient fort peu sous l'écoulement des âges.

Bref, les lettres patentes royales remédiaient à cette situation fâcheuse.

Mais la Faculté ne s'incline point si facilement. Elle proteste, entre en guerre, jette les hauts cris. Un des siens, le docteur-régent Hunault, professeur d'anatomie au Jardin du Roi, compose un petit volume où il manifeste son indignation[3].

Dans cet opuscule devenu rare, il montre que les démonstrateurs qu'on vient de choisir, Andouillé, Petit, Verdier, etc...,

1. Dans le même Éloge cité plus haut, Morand disait : « Des démonstrations particulières de chirurgie sont bien nécessaires dans les principales villes du Royaume pour éviter la trop grande affluence des étudiants dans la Capitale. » Déjà, en effet!

2. *L'apothéose du Dr Procope*, par Giraud, chant VIe. *Recueil de pièces et mémoires pour les Maîtres en chirurgie*, Biblioth. Nationale, t. 18, n. 120, 2e série, XIIIe vol.

3. *Le Chirurgien médecin*, 1725, in-12. On trouve ce libelle dans le « Recueil de pièces », 2e série, IIe vol.

ne feront que répéter les magistrales leçons des régents Duverney et Winslow...

L'éloquence, la force, le pathétique se liguèrent à la diplomatie, aux requêtes au Parlement, aux papiers timbrés. Rien n'y fit : les cours de Saint-Côme s'établirent, tandis que l'affaire se prolongeait jusqu'en 1748 en un remous de procédures, de pièces et de notes « qui en firent un interminable imbroglio sur lequel les clercs de basoche pâlirent et s'enrichirent pendant plus d'un quart de siècle [1]! »

Jean Baseilhac n'apporta pas, dans toutes ces luttes, l'esprit combatif d'un étudiant méridional, d'un Gascon frondeur [2]. Il entra, comme c'était l'usage, successivement chez plusieurs chirurgiens. Lesquels? Nous n'avons pu le découvrir. Devint-il le « servant-stagiaire » de quelques-uns de ses maîtres, soit des hôpitaux, soit des écoles? La chose est possible. Par un court passage d'autobiographie, tiré de sa *Nouvelle Méthode* [3], il nous apprend « qu'il occupa une place de Chirurgien Externe de l'Hôtel-Dieu sous le célèbre M. Boudou [4], et qu'il sût percer la foule des élèves et franchir mille difficultés, pour voir tail-

1. *Le monde médical parisien au XVIIIe siècle*, par le Dr L. Delaunay, page 174.

2. Les Gascons formaient la grande majorité des garçons-chirurgiens. « Quand je vins à Paris, nous étions 28 d'une bande, la plupart fils de Jurats, Notaires, Avocats, Négociants, Procureurs, tous destinés à travailler dans les Hôpitaux... Nous occupions toute la voiture, jusqu'aux paniers, tant l'amour du travail nous rend, nous autres Gascons, peu attentifs à nos aises... Nous, pour la plupart, Cadets de Gascogne, nous n'apportons ici d'autres titres qu'un peu d'adresse et de bonnes mœurs; c'est aussi tout ce qu'on exige de nous. » *Lettre d'un garçon barbier à l'auteur d'un écrit intitulé : L'avocat curieux ou médecin véridique.* (Dans le tome XI, 2e série, du premier « Recueil de pièces ».)

3. *Nouvelle Méthode d'extraire la pierre par-dessus le pubis*, Paris, 1779, page 177.

4. Pierre Boudou, « un des plus habiles et fameux chirurgiens de son temps. Major de l'Hôtel-Dieu de Paris, né à Asnières, il est mort audit Hôtel-Dieu le 26 novembre 1751, âgé de 77 ans » (*Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, t. III, page 59).

ler tous les grands maîtres qui étaient en place, et autres de son temps en grande réputation pour cette formidable opération, tel que M. Maréchal, etc.[1] ». — Bachaumont, d'autre part, nous dit, qu'il s'attacha aux meilleurs maîtres, aux chirurgiens les plus célèbres de la capitale : MM. Duverney, Petit, La Peyronie, Morand, Guérin, Hévin, Levret, etc. Il en demeura constamment l'ami. Nous savons qu'il a beaucoup vécu avec MM. de Réaumur, d'Osembray, Geoffroy, du Hamel, Jussieu, de Parcieux, Fonchy, Winslow[2].

Winslow ! un des grands maîtres de la science anatomique, professait alors dans l'amphithéâtre de la rue de la Bûcherie[3]. Jean Baseilhac demeura un de ses auditeurs attentifs, un des rares attachés de la vieille maison, puisque la plupart de ses condisciples chirurgiens allaient maintenant à la rue des Cordeliers. D'ailleurs le jeune Baseilhac avait une forte vénération pour le maître. Il s'était de plus lié avec la plupart

1. Certainement c'est à l'Hôpital de la Charité que Frère Côme vit Maréchal opérer. « Le règlement donné en 1724 à l'Hôpital de la Charité l'engageait à venir présider à l'opération de la taille qui s'y fait tous les ans, au printemps, et il en faisait toujours lui-même quelques-unes ; car, quoique avancé en âge, il avait la main aussi bonne que son esprit était sain... Un de ses opérés, auteur de quelques ouvrages en vers et en prose écrit : « J'étais, depuis dix ou douze ans, nouveau Sisyphe, condamné à rouler une grosse pierre, quand M. Maréchal me fit l'opération. Je suis persuadé que si son habileté ou la légèreté de sa main commencèrent ma guérison, sa douceur et la gaîté de son humeur la perfectionnèrent. Il ne s'approchait jamais de moi qu'avec un visage riant, moi je le reçus toujours avec un nouveau couplet de chanson sur quelque sujet réjouissant. » (*Éloge de Maréchal*, par Morand).

2. *Mémoires secrets de la République des lettres*, t. XVII, page 340. — *La taille latérale*, page 93.

3. L'amphithéâtre de la rue de la Bûcherie fut abattu en 1743, et reconstruit immédiatement. Winslow l'inaugura le 18 février 1745. — Après avoir connu les pires avatars et les plus tristes usages, l'amphithéâtre fait maintenant partie de la Maison des Étudiants. — Winslow (1669-1760) fut converti au catholicisme par Bossuet, comme son grand-oncle, le célèbre anatomiste Nicolas Sténon. — Ce dernier, entré dans les ordres, fut sacré évêque de Titiopolis, en Grèce. Il mourut en 1686.

des hommes éminents que nous avons nommés. Et plus tard, ce n'est point en vain qu'il compta sur ces excellentes amitiés.

Il se plaisait dans la fréquentation de ses aînés chirurgiens consciencieux et de solide exemple. Leur présence le fortifiait et leurs efforts lui indiquaient le mouvement à continuer et la voie à suivre.

Cette familiarité respectueuse, peu commune aujourd'hui entre maîtres et élèves, livrés aux mêmes travaux et soutenant la même pensée, a laissé au cœur de certains de nos pères, qui ont pu la vivre, une impression de sûreté très douce et très profonde.

Frère Côme dut éprouver ces fines émotions intérieures. Sa vie d'étudiant fut donc bien différente de celle qu'Hunault peignait dans son satirique et mordant libelle, où il affectait de confondre les maîtres chirurgiens d'alors qui n'avaient plus « boutique sur rue » et dont la vie était devenue libérale, avec les simples barbiers, pour les humilier davantage (*op. cit.*, p. 10 et 27).

Voici un des passages les plus virulents... et les plus amusants, lancés contre ces pauvres jeunes étudiants en chirurgie :

« Le peigne, la lancette et le rasoir font leur grammaire, leur philosophie, leur Hippocrate et leur Galien... On croit qu'ils savent l'anatomie. Quel préjugé!... Est-ce assez pour qu'un homme se croie habile en anatomie d'en avoir mis un autre en pièces? Suffit-il de savoir qu'il y a dans l'homme des poumons, un foie, une rate, que de ces parties les unes sont à droite, les autres à gauche..., qu'il y a un muscle nommé crural, grand dorsal, petit rond, etc... ? Voilà cependant toute l'anatomie que savent les chirurgiens. Quand je les vois, le scalpel à la main, il me semble que ce sont autant de *manœuvres* occupés à démolir un magnifique bâtiment.

qui renversent les colonnes les plus superbes, les marbres, les reliefs les mieux travaillés, les lambris les plus riches, les voûtes les plus hardies sans en connaître le prix... D'où part la joie de ce chirurgien qui vient de disséquer des muscles? Croyez-vous qu'il admire leur structure, l'art avec lequel leurs extrémités sont attachées, la prodigieuse variété des mouvements qu'ils peuvent faire en s'aidant mutuellement? Non, c'est lui-même qu'il admire, c'est l'adresse avec laquelle il les a dégraissés... » Quant à leurs bourgeois (c'est le nom que les « Fratres » donnent à leurs maîtres), quels bourreaux! « Ils agissent avec eux, comme dit le proverbe, de Turc à More. Jamais homme n'a exigé tant de respect d'un domestique, et jamais dans les îles un *blanc* n'a cherché plus avidement à profiter de l'argent que lui coûte un nègre, qu'un maître chirurgien à profiter du pain et de l'eau qu'il donne à ses garçons... »

Que le bonhomme Hunault avait donc mauvais caractère! Et comme cette diatribe fougueuse dut réjouir les mânes de Guy-Patin qui écrivait des chirurgiens : « Ils sont une race de méchants coquins bien extravagants, qui ont des moustaches et des rasoirs[1]! » On conviendra sans peine que tout cela est fort exagéré...

Habituellement, l'étudiant de Saint-Côme — le jeune élève chirurgien — après un certain nombre d'années passées sur les bancs des Écoles publiques de chirurgie et dans les services d'hôpitaux, muni des attestations que lui remettaient ses maîtres, se présentait aux examens de Maîtrise.

Mais les sommes à débourser pour payer les frais de ce qu'on appelait « le chef-d'œuvre » ne se trouvaient pas dans toute les escarcelles[2], et l'escholier trop pauvre s'engageait

1. « Lettre de Guy-Patin », 23 nov. 1657.

2. « Les droits à payer étaient très élevés. Je calcule qu'ils se montaient à

alors, en attendant des jours meilleurs, soit dans les armées ou la marine royales, soit dans quelque famille noble ou chez quelque prince de l'Église. Il fallait bien vivre!

D'ailleurs, en ce nouvel état, son initiative personnelle s'affirmait dans les fonctions importantes de la saignée, des pansements, des cautères, dans les soins des fractures; ajoutons, et c'est à sa louange, que notre jeune chirurgien ne méprisait point « la frisure et la barberie ». C'était un vrai talent que de savoir entretenir les perruques de nos grands-pères. Elles exigeaient des mains très habiles, des soins journaliers. Pourtant beaucoup n'étaient pas, semble-t-il, aussi attentivement « surveillées » qu'il aurait fallu!...

Cet état de choses nous explique pourquoi — en 1726 — le jeune Baseilhac, recommandé par son intelligence observatrice et l'excellence de ses mœurs, entra comme chirurgien ordinaire chez le Sérénissime Prince François Armand de Lorraine, évêque de Bayeux[1].

Le milieu était sévère : il était janséniste.

A cette époque, les agitations mi-politiques, mi-religieuses désolaient de nouveau la France; et dans cette première moitié du XVIII[e] siècle, en 1713, les querelles s'étaient rani-

677 livres. » *La vie privée d'autrefois : les chirurgiens*, par A. Franklin, Paris, Plon, 1873.

1. François-Armand de Lorraine, fils de Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, et de Catherine de Neuville de Villeroy, né le 13 février 1665, abbé de Chastelliers, de Saint-Faron, de Meaux, de Royaumont, évêque de Bayeux le 5 novembre 1719, mort le 3 juin 1728; un de ses portraits (Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale) porte ces vers :

« Être juste et savant, bienfaisant, équitable,
Opposer à l'erreur un rempart formidable,
Tel celui que tu vois. Il porte avec éclat
Le rang de Prince et de Prélat. »

Sa famille possédait, à quelques kilomètres de Bayeux, le château des comtes et ducs d'Harcourt, ancienne résidence des gouverneurs de Normandie.

mées à la suite de la « Constitution » ou « Bulle *Unigenitus* » de Clément XI. Elle condamnait en effet les *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du Père Quesnel de l'Oratoire, ouvrage « dont le venin est très caché, semblable à un abcès qu'il faut percer pour en exprimer le pus ».

D'une nombreuse assemblée d'évêques, quarante acceptèrent la Bulle; le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et avec lui quatorze prélats, la repoussèrent. La division se mit dans l'épiscopat, dans le clergé, dans les ordres religieux, dans la foule des fidèles eux-mêmes, et ni les interdictions, ni la prison, ni l'exil ne purent soumettre les consciences irritées...

En mars 1717 la désunion s'accentue brusquement : quatre évêques en appellent de la Constitution au futur Concile général! Deux factions s'organisent dans l'Église de France : les *acceptants* (la Constitution) et les *appelants* (au Concile général).

Or le prince évêque de Bayeux est de ces derniers et il se distingue par son ardeur. En 1727 — un an après l'entrée du jeune Baseilhac dans sa maison — il fait paraître une instruction pastorale de 22 pages in-4°, dans laquelle il affirme « la célébration du Concile général comme l'unique remède à tous les maux dont l'Église était affligée ».

Le jeune Baseilhac vivait dans l'intimité de son protecteur. Il dut sans doute être imprégné, tout au moins intéressé, par les vues théologiques et religieuses du prélat. D'ailleurs il faut convenir, toute question de doctrine mise de côté, que la plupart des esprits jansénistes furent sérieux, agissants et épris de sacrifices.

En tout cas, pendant son séjour en Normandie, Baseilhac eut de fréquentes occasions d'exercer ses talents. En effet

l'évêque « établit à ses frais un hospice avec toutes les commodités nécessaires aux malades indigents », sous la direction de son propre chirurgien[1].

Nous n'avons trouvé nulle part la trace de cette fondation, malgré toutes nos recherches. Il ne s'agissait sans doute que d'un « dispensaire » dans lequel pouvaient se pratiquer journellement les opérations courantes de la petite chirurgie.

Cependant ce séjour à Bayeux ne fut point de longue durée, car attristé par toutes les disputes auxquelles il était mêlé, le prélat vit sa santé s'altérer. Il regagna Paris où, après une maladie longue, délaissé et inquiet, il mourut le 9 juin 1728 « entre les bras du vicaire de la paroisse de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré, de qui il reçut les derniers sacrements[2] ».

Pendant près de deux ans, il avait pu apprécier la science et l'attachement du futur Frère Côme, à qui il donna en mourant une preuve de son estime et de son amitié : il lui légua « un assortiment complet d'instruments de chirurgie et une somme d'argent plus que suffisante pour se faire recevoir maître chirurgien à Saint-Côme ».

1. *De la taille latérale*, par Pascal Baseilhac, p. 78.

2. *Suite des Nouvelles ecclésiastiques*, 16 juin 1728. — Dans le numéro du 18 décembre se trouve une lettre d'un curé du diocèse de Bayeux qui montre à quel point la désunion régnait : « Notre pauvre diocèse est dans la désolation... ; les interdits volent de toutes parts. Ce n'est plus dans les conversations seulement et dans les tribunaux de la Pénitence qu'on damne Son Altesse feu Mgr de Lorraine, mais on le publie en pleine chaire. Un Jacobin, nommé le Père de Montaigu, poussa la témérité jusqu'à ce point le premier dimanche de l'Avent. Non seulement il le damna, mais, pour satisfaire pleinement son zèle fanatique, il fit, dit-on, parler des réprouvés dont il supposait que la perte avait été causée par la mauvaise doctrine de l'évêque. Il leur fit déclarer que ce pasteur, qui les avait égarés, était damné quatre fois plus qu'eux... »



Pl. II — Entrée du couvent des Feuillants, rue Saint-Honoré.
(Tirée de *Paris à travers les âges*, Firmin-Didot et Cie, éditeurs, Paris.)

CHAPITRE III

SON ENTRÉE CHEZ LES FEUILLANTS. — SA PROFESSION RELIGIEUSE.

« Nous vivons étrangers les uns aux autres, alors que nous habitons côte à côte. Les problèmes de l'âme sont mystérieux : on suppute, on induit, rien n'est certain. Quand il s'agit du passé d'un homme que nous n'avons pas connu, les difficultés se multiplient. Comment pénètrerions-nous l'âme des morts, alors que nous avons tant de peine à voir clair dans celle des vivants[1]... »

Il semble que la mort du prince de Lorraine fut pour son chirurgien une peine très grande qui contribua à pousser J. Baseilhac hors du monde... Du moins est-ce là l'opinion que les événements suggèrent. Il est probable qu'une foule de raisons, délicates et profondes, plus ou moins conscientes même, avaient préparé le futur religieux.

En tous cas, c'est au commencement de 1729 qu'il entrait chez les Feuillants de la rue Saint-Honoré. En souvenir de saint Côme, patron des chirurgiens, il prit le nom de Frère Jean de Saint-Côme, par abréviation « Frère Côme ».

Il avait alors vingt-six ans.

1. *Erreurs sociales et maladies morales*, par le Dr Charles Fiessinger, Perrin, 1909, p. 353.

Les Feuillants formaient un Ordre religieux sévère, détaché du grand arbre de l'Ordre réformé de Cîteaux. Venus à Paris, à la demande d'Henri III, ils prirent possession le 8 septembre 1588 du couvent de la rue Saint-Honoré, que le roi avait fait bâtir pour eux.

Ce monastère jouissait de tous les droits des maisons religieuses de fondation royale [1]. Avantageusement situé, il avait sa grande porte d'entrée vis-à-vis la place Vendôme, sur l'emplacement actuel de la rue Castiglione. Le fronton de cette porte montrait l'écu des armes de France et de Navarre.

Après l'avoir franchie, on entrait dans une vaste cour ; en face était la porte proprement dite du monastère ; à droite un passage conduisait au Jardin des Tuileries; il permettait à Louis XV, pendant sa minorité, de venir assister aux offices de l'église conventuelle.

Devenu plus tard public, ce passage fut appelé la « ruelle des Feuillants [2] ».

1. Voir Pièce justificative, III.

2. Frère Côme eut l'occasion d'y rencontrer souvent le poète Alexis Piron (1689-1773). Né à Dijon, fils d'apothicaire, il fut un homme des plus agréables de son temps, mais aussi des plus malicieux.

Il avait composé pour un pauvre aveugle, logé justement dans « la ruelle », les quelques vers suivants :

« Chrétiens, au nom du Tout-Puissant,
Faites-moi l'aumône en passant.
Le malheureux qui la demande
Ne verra point qui la fera...
Mais Dieu qui voit tout le verra!
Je prierai pour qu'il vous la rende. »

C'est du même Piron que partit ce mot délicieux sur l'Académie :

« Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre! »

Il mourut sans être allé sous la coupole :

« Ci-gît Piron qui ne fut rien,
Pas même Académicien »

avait-il lui-même malicieusement écrit. (Voir *Paris démoli*, 1853, par Fournier, page 100.)



PL. III. — CÉNOTAPHE D'HENRI ET D'ALPHONSE DE LORRAINE, COMTES D'HARCOURT.

« Le Temps vaincu par l'Immortalité. »

(Chapelle du couvent des Feuillants.)

L'église, à main gauche, dans la cour d'honneur, se distinguait par le prix de ses œuvres d'art.

Le grand autel avait pour retable un panneau représentant l' « Assomption de la Vierge », peint par J. Bunel, et donné par Marie de Médicis.

Dans le chœur des religieux étaient exposées plusieurs peintures de Simon Vouet, le « Saint Michel » qui est son chef-d'œuvre, et plusieurs copies faites d'après Rubens. Douze chapelles entouraient la nef. Elles renfermaient les tombeaux des familles de Rostaing, de Rohan Guéméné, de Marillac, d'Uxelles, de Montholon, etc...

Signalons surtout le monument qui touche à notre histoire et au protecteur du Frère Côme, le cénotaphe d'Henri de Lorraine, grand-père de l'évêque de Bayeux et d'Alphonse-Antoine-Louis, son fils, oncle du prélat [1].

Ce cénotaphe était très riche. « Une pyramide de marbre bleu turquin s'élève au-dessus d'un tombeau de marbre noir porté sur un piédestal fort exhaussé, sur le devant duquel est un bas-relief doré d'or moulu. On y voit la Victoire qui présente Henri de Lorraine à la Religion. Ce piédestal est accompagné de guirlandes également dorées d'or moulu. Sur le tombeau est la figure du Temps assis sur des armures, il tient un livre ouvert; sur une des pages on lit ces paroles : « Spes illorum immortalitate plena est » (Sap., III), et sur l'autre celles-ci : « Bonum autem nomen permanebit in ævum » (Eccli., XL). L'Immortalité, les ailes étendues, foule aux pieds le Temps, et fière du triomphe qu'elle obtient sur lui, elle

1. L'évêque de Bayeux, voisin des Feuillants, venait souvent prier en leur chapelle où vivaient les souvenirs de sa famille.

Il semble bien que son protégé, le jeune chirurgien Baseilhac, n'était pas pour eux un inconnu et que celui-ci, lorsqu'il entra dans leur convent, savait trouver une maison amie et vénérée.

4

emporte dans l'empyrée le médaillon d'Henri de Lorraine; de l'autre main, elle tient l'épée de ce général : au bas est le médaillon d'Alphonse-Antoine, soutenu par un génie. L'obélisque est surmonté d'un globe sur lequel est un grand aigle doré, les ailes étendues. Il tient dans ses serres une bandelette, sur le piédestal est l'épitaphe[1]... »

Outre sa chapelle remarquable, le couvent possédait une apothicairerie, qui était, nous dit Millin, « la plus propre et la plus ornée du royaume ». Sauval en fait cette description[2] : « Elle porte 3 toises de long sur 14 pieds de large et est environnée de tablettes, d'armoires et de tiroirs. Les armoires se ferment avec des volets et les tablettes avec des châssis de verre, afin d'en varier l'ordonnance et de l'égayer. Des cariatides séparent ces tablettes et ces armoires, le tout couronné d'un entablement qui règne au pourtour de la chambre et qu'avec le temps on rehausse de vases et de livres de médecine.

« Tous ces divers enrichissements, au reste, sont distribués dans ce petit espace, avec tant d'ordre et d'agrément, que rien ne paraît confus ni embarrassé : tout y rit, tout y contente la vue et l'esprit.

« Il n'y a point d'endroit où l'on ne voit quelque chose qui divertisse.

1. *Antiquités Nationales*, par Antoine-Louis Millin, 1 vol., Paris, 1790. Cet ouvrage renferme la gravure de ce monument. On lira avec plaisir la peinture que Saint-Simon trace du prince Henri de Lorraine : « Il était gros, point grand, d'une laideur particulière, mais avec des yeux si vifs et pourtant doux, une physionomie qui pétillait de tant d'esprit qu'à peine le trouvait-on laid. Il prenait autant de tabac que le maréchal d'Uxelles, mais pas aussi salement que lui, dont l'habit en était tout couvert. Harcourt (le prince de Lorraine était comte d'Harcourt) s'aperçut de la répugnance que le roi avait pour cette poudre, et la quitta tout à coup. On attribua à cela l'apoplexie qui lui causa une fin terrible. »

2. *Histoire et recherches des Antiquités de la ville de Paris*, par Sauval, t. I, p. 385.

« Après avoir considéré ces fermes cariatides, les yeux se délassent agréablement à regarder les bas-reliefs taillés sur les volets de chaque armoire, qui représentent plusieurs guérisons miraculeuses opérées par Jésus-Christ et par saint Pierre. »

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver, parmi les quelques pièces d'archives peu nombreuses qui concernent le couvent des Feuillants, le livre des « Recettes et Dépenses » du monastère. Il nous apprend que le roi faisait une pension annuelle de 450 livres en faveur de cette apothicairerie.

Les honoraires du médecin de la maison n'étaient point brillants. Qu'on en juge : « Je fais ici, dit le Prieur, recette de 1.350 livres, pour les années 1737-38-39, de la pension du roi de 450 livres en faveur de notre apothicairerie; laquelle somme a été abandonnée à Frère Joseph de Saint-Étienne, apothicaire, qui sur icelle a donné à M. le médecien 450 livres à raison de 150 par an[1]... »

Cette apothicairerie conventuelle était en tout cas très achalandée. De nombreux clients venaient frapper à la porte demandant, qui des avis et des consolations, qui des remèdes et de l'espoir.

Le tout était distribué vaguement par le Frère Joseph, l'apothicaire. Nous savons fort peu de chose sur la science pharmaceutique et médicale de ce Frère; mais la petite histoire suivante peut nous éclairer sur son état d'esprit qui n'était point très ultramontain.

Voici l'anecdote et ce que l'on peut en penser. Nous l'avons trouvée dans un manuscrit intitulé : « Recueil original d'informations, requêtes et attestations sur les miracles attribués au diacre François de Pâris, 1731-1738[2] ». C'est la déposition

1. Archives nationales, H[1] 3957.
2. Biblioth. Nat., n° 22.245 des manuscrits.

intéressante faite par Joseph Aupetit, dit, en religion, Frère Joseph de Saint-Étienne, âgé de trente-trois ans, religieux Feuillant et apothicaire du couvent de Saint-Honoré, et dans laquelle il affirme que, « quelques jours avant le Carême de l'année 1727, la demoiselle La Loë vint au parloir du couvent, le priant de lui donner des remèdes convenables pour sa guérison, et qu'ayant examiné le sein droit où était le mal, il y trouva une glande fort grosse et très enflée, qu'il lui donna une petite fiole remplie d'un baume vert pour calmer la douleur et lui conseilla de voir des gens capables de la guérir ».

Et voici ce qui arriva :

« A peine la demoiselle fut-elle munie du témoignage du Frère Feuillant constatant son état, qu'elle se mit à crier au miracle, proclamant que la simple application d'un sachet renfermant quelques brins de laine du matelas sur lequel était mort le sieur Pâris avait suffi, disait-elle, pour la délivrer de sa tumeur et de son mal... »

En 1834, par une lettre à l'évêque d'Angers, la bonne fille avoua la supercherie de sa prétendue guérison; ce qui n'empêche pas le Frère apothicaire des Feuillants de témoigner hautement de cette guérison miraculeuse, confirmation surnaturelle et céleste des vertus du janséniste Pâris.

Le couvent, à cette époque où les esprits exaltés par la lutte en viennent aux excès des « miraculés et convulsionnaires », devait posséder un certain nombre de moines « appelants[1] ». En relation, comme nous l'avons vu, avec le protecteur du jeune Baseilhac, l'évêque de Bayeux, dont l'orientation janséniste avait été fort nette, ils en partageaient les idées.

Et il est probable que le jeune chirurgien du prélat, devenu religieux Feuillant, avait ainsi choisi un ordre qui correspon-

1. Voir Pièce Justificative, IV.

dait à l'esprit de son maître et protecteur, et à l'atmosphère religieuse assez austère dans laquelle il avait jusque-là vécu.

Il revêtit les livrées de « Frère oblat ». On ne sait exactement si ce fut sur sa demande ou sur le conseil des supérieurs eux-mêmes.

Dans les ordres religieux divers qui faisaient profession de la règle de saint Benoît, ordre des moines blancs : Cisterciens, Trappistes et autres réformés — ordres des moines noirs : Bénédictins proprement dits, l'oblature ou la donature formait une situation mitoyenne entre les Pères et les Frères lais[1].

Les Frères donats, selon le texte des constitutions des Feuillants[2], n'étaient point, au sens strict du mot, de vrais religieux, liés par des vœux solennels, dont la perpétuité est le caractère principal. Ils promettaient seulement de garder pauvreté, chasteté, obéissance, tant qu'ils demeureraient dans la Congrégation.

Tels furent les engagements de Frère Côme.

Mais il est curieux de noter qu'il ne contracta ces engagements, par l'acte de sa profession, que dix ans plus tard, en 1740, reculant ainsi d'une manière inaccoutumée la durée normale de son noviciat religieux.

Quelles furent les raisons précises de ce retard?

Quelques notices, copiées les unes sur les autres, nous disent qu'il ne voulut point « faire sa profession avant de s'être assuré que ses supérieurs ne mettraient point obstacle à sa pratique chirurgicale ».

Cette raison ne semble guère satisfaisante. — Pourquoi

1. Le lecteur désireux de renseignements sur l'oblature *intérieure* des cloîtres monastiques lira avec avantage les pages 138 et suivantes, 256 et suivantes, de l'ouvrage de Huysmans intitulé : *L'Oblat* (Stock., 1903). On sait que ce remarquable et très original écrivain fit profession de l'oblature *extérieure* chez les Bénédictins de l'abbaye de Ligugé.

2. Arch. nation., G^9, 39.

aurait-il fallu dix ans pour apporter cette assurance au Frère Côme?

Il semble beaucoup plus probable que le Frère Côme, destiné par ses supérieurs à remplir dans l'apothicairerie conventuelle l'office de chirurgien, ne renonça point — malgré la vie de prière et de clôture à laquelle il se consacrait — à l'idée de conquérir le grade de « maître en chirurgie ».

Il était, avons-nous dit, simple novice oblat : par là il jouissait de quelque liberté d'action et d'une indépendance assez grande pour continuer ses études et fréquenter les maîtres.

Cependant, depuis 1724 malheureusement, les examens du collège de Saint-Côme se passaient dans des conditions déplorables. La Faculté, lassée par les actes de rébellion de la part des chirurgiens, s'abstenait tout bonnement de venir assister aux examens des apprentis chirurgiens. Le doyen et les docteurs régents restaient chez eux, et, dès lors, les réceptions n'étaient point contrôlées ni enregistrées, les diplômes conférés par le collège étaient considérés dans les commentaires de la Faculté comme absolument nuls!

Or, le Frère Côme n'était point parmi les belliqueux. Au contraire, il appartenait, par sa famille, à la corporation des « barbiers-chirurgiens » que la Faculté opposait aux « chirurgiens de robe longue entichés de latin et de philosophie! » Les barbiers-chirurgiens avaient l'esprit beaucoup plus calme et ils respectaient à bon droit les médecins et la Faculté de Médecine qui étaient pour eux « la légitime éducatrice et la respectable mère de la Chirurgie ».

C'est ainsi qu'à Lyon, Louis Baseilhac, le cousin du Fr. Côme, était si convaincu de la nécessité d'une parfaite subordination des chirurgiens aux médecins, qu'il ne recula pas devant l'emploi d'une ruse de guerre assez amusante et curieuse,

en se parant du titre de « docteur » pour obliger les médecins à établir dans un « Mémoire Apologétique », leur séculaire prééminence... « Il faisait semblant de semer la division dans la Compagnie, convaincu que par les combats on se fait chemin à la paix qui, dans l'ordre naturel des choses, doit être la fin de la guerre[1]... »

Le fameux mémoire parut et à sa suite certains documents, d'allure assez joyeuse, furent lancés dans la ville. Une de ces pièces, très spirituelle, fut présentée comme un « Jugement du Public » — « juge souverain sans tribunal » — par lequel « il était enjoint à toutes les parties (médecins et chirurgiens) de se quitter respectivement de toutes injures, libelles, diffamations, de se hanter et vouloir du bien, si ce n'est sincèrement au moins par politique et pour calmer l'effroi des valétudinaires, sur une mésintelligence aussi dangereuse... » Plus loin, le côté pratique et agissant de la proclamation s'affirmait : Une amende de *12.000 livres* était tout simplement infligée aux chirurgiens et aux médecins : le tout applicable aux réparations des cimetières de la ville[2] !

Plus tard, le neveu du Frère Côme, Pascal Baseilhac, verra sa

1. Voir le manuscrit n° 5304 de la Biblioth. de l'École de Médecine, intitulé : « Exhortation aux chirurgiens, contenant l'oraison funèbre du très illustre Bazillac, composée par M. Raphaelis et prononcée par M. Truel le jour qu'on érigea dans la chambre de Saint-Côme, à Lyon, un catafalque en l'honneur du défunt. » Le catafalque dont il est ici question, est tout autre qu'on se l'imagine. Voici la fin de cette exhortation : « N'attendez pas que je fasse un dernier effort pour vous émouvoir. J'offenserais une âme qui jouit d'un bonheur durable dans le paradis des Chirurgiens... Puisse ce grand pâté de cerf qui représente un catafalque, ces bougies que la concorde et l'amitié chirurgicale ont allumées être les marques de sa gloire. Que toutes les bouteilles que nous allons vider ne se vident que pour laver nos cœurs des sentiments d'envie que nous avons injustement conçus contre les médecins... » Nos bons chirurgiens lyonnais, bien sûr, n'étaient point des gens tristes. Louis Baseilhac, Chirurgien aux rapports de Justice, mourut, frappé d'apoplexie, en 1741.

2. Recueil de Pièces, T^{18} 121. Tome II, page 668.

candidature à l'Hôpital de la Charité, soutenue par la Faculté contre le Collège des Chirurgiens : et ce sera dans les cours de l'École, et non à Saint-Côme, que l'on enseignera la méthode de la taille hypogastrique [1].

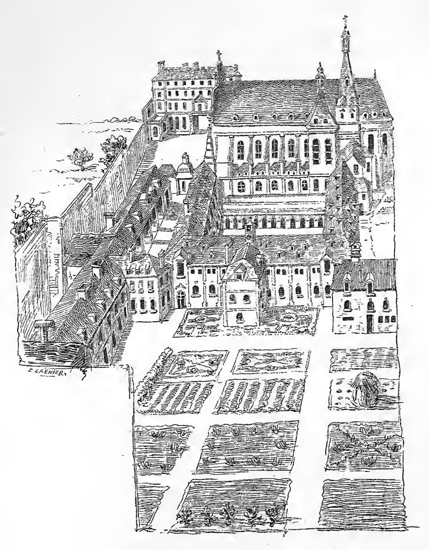
En un mot, l'on voit que dans les longues luttes qu'il y eût alors entre les deux groupes, Frère Côme et ses parents chirurgiens furent pour la raisonnable subordination aux médecins, faisant par là œuvre de bonne logique et de saine prudence.

Si donc Frère Côme, dès 1729, s'abstint de se présenter pour « le chef-d'œuvre » de la Maîtrise, c'est qu'il attendait le jour où, conformément à ses idées, s'affirmerait de nouveau, par la présence des docteurs à l'interrogation des examens de Chirurgie, la suzeraineté de la Médecine.

Ce jour ne devait plus revenir! car, en 1740, pour éviter la prescription du droit d'examen, il fut décidé, sur la proposition du doyen Chomel et l'avis conforme des avocats, que les « docteurs régents » retourneraient à Saint-Côme. Mais leur rôle y fût celui de témoins muets et leur présence, une piteuse comédie [2]. Par fidélité, semble-t-il, à ses convictions de déférence due aux médecins, Frère Côme préféra renoncer définitivement à la Maîtrise et se décida à prononcer ses vœux.

1. *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, juin 1767.

2. Il fallut le décret d'organisation de l'Université Impériale (17 mars 1808), pour réconcilier médecins et chirurgiens. « A dater de ce moment, Saint Côme, Saint Damien et Saint Luc n'ont cessé de vivre en bonne intelligence. Leurs dissentiments passés s'associent à des idées si différentes des nôtres qu'ils semblent déjà perdus dans les brumes de lointains horizons... » *La vie privée d'autrefois : Les Chirurgiens*, par A. Franklin, page 216.



PL. IV. — VUE, A VOL D'OISEAU, DU COUVENT DES FEUILLANTS.
(D'après un dessin du XVIII[e] SIÈCLE.)

CHAPITRE IV

INVENTION DU LITHOTOME CACHÉ. — LUTTE CONTRE LE CAT ET DIFFICULTÉS AVEC LES CHIRURGIENS. — RAPPORT DE L'ACADÉMIE DE CHIRURGIE.

Le Frère Côme, dans sa Communauté, mena la vie d'un bon religieux. Il partagea son temps entre la prière d'un contemplatif et la vie active d'un moine apothicaire. Or à cette époque, il était une maladie d'une particulière fréquence : la maladie de la pierre. La cause en était, chez les uns, dans de plantureux repas et des agapes prolongées ; chez les autres, dans la misère d'une alimentation déplorable. De la différence dans la nourriture résultait la variété dans la constitution des pierres, mais pour les riches ou les pauvres, la douleur de *calcul* était la même, et elle était intolérable...

Frère Côme se sentit providentiellement porté à s'occuper tout spécialement de ces infortunés, et il chercha, dans de longues veilles de méditation, comment il pourrait leur apporter le soulagement tant désiré.

C'est ainsi qu'il conçut la disposition si originale de son *lithotome caché,* que nous décrirons plus loin.

Il en expérimenta tout d'abord l'efficacité sur des animaux[1]. Puis, étant en relation avec les Frères de Saint-Jean-de-Dieu qui tenaient alors l'Hôpital de la Charité, il leur demanda des cadavres pour mieux s'assurer de sa valeur.

1. Millin, *op. cit.*, p. 80.

Ces expériences chirurgicales ne se passaient pas dans un mystère suffisant pour que l'adresse de notre bon Frère ne fût point divulguée, et Diderot, dans la *Lettre d'un citoyen zélé, qui n'est ni chirurgien ni médecin, à M. D. M., maître en chirurgie*[1], y fait certainement allusion en écrivant, en 1748 :

1. *Œuvres complètes de Diderot*, tome IX, page 223. Diderot, qui habitait rue Taranne, au 5e étage, « le premier en descendant du ciel », et qui avait vue sur l'Hôpital de la Charité, connaissait-il personnellement le Frère Côme?... C'est très probable, mais nous n'en avons pas de preuves exactes. M. E. Pilon, dans son livre *Muses et Bourgeoises d'autrefois*, semble le croire, par une anecdote assez piquante qu'il raconte plaisamment, page 208. Nous aurions voulu en connaître la source précise. Dans le volume X, page 349 des œuvres de Diderot, où se trouve racontée la scène à lauqelle fait allusion M. Pilon, il n'est point fait mention du Frère Côme. M. Pilon s'est contenté de nous écrire que le Frère Chirurgien était « une figure autrement sérieuse que celle dessinée avec esprit par l'écrivain encyclopédiste... ».

Nous trouvons, dans un autre passage des œuvres de Diderot (*Lettre à Mlle Volland*), une anecdote amusante. On peut intituler cette petite aventure : « Le Frère Côme, l'infirmier et le n° 46 ».

« A Paris, le 1er septembre 1765.

« Voici une histoire qui s'est passée à ma porte. Le lieu de la scène est à la Charité. Le Frère Côme avait besoin d'un cadavre pour faire quelques expériences sur la taille. Il s'adresse au Père infirmier; celui-ci lui dit : « Vous venez à temps. Il y a là, n° 46, un grand garçon qui n'a plus que deux heures à aller. — Deux heures? lui répond le Frère Côme; ce n'est pas tout à fait mon compte. Il faut que j'aille ce soir à Fontainebleau, d'où je ne reviendrai que demain au soir, sur les sept heures au plus tôt. — Eh bien! cela ne fait rien, lui dit l'infirmier, partez toujours; on tâchera de vous le pousser. » Le Frère Côme part, l'infirmier va à l'apothicairerie, ordonne un bon cordial pour le n° 46. Le cordial fait à merveille; le malade dort cinq à six heures. Le lendemain, l'infirmier s'en va à son lit; il le trouve sur son séant, toussant et crachant librement : presque plus de fièvre, plus d'oppression, pas le moindre mal de côté. « Ah! Père, lui dit le malade, je ne sais ce que vous m'avez donné, mais vous m'avez rendu la vie. — Tout de bon? — Rien n'est plus vrai. Encore une potion comme celle-là, et je suis hors d'affaire. — Oui, et le Frère Côme! qu'en dira-t-il? — Que dites-vous du Frère Côme? — Rien, rien, répond l'infirmier, en se frottant le menton avec la main et l'air un peu contristé, décontenancé. — Père, lui dit le malade, vous faites la mine; vous voilà comme si vous étiez fâché de ce que je vais mieux. — Non, non, ce n'est pas cela. » Cependant, d'heure en heure, l'infirmier allait au lit du malade et lui disait : « Eh bien! l'ami, comment cela va-t-il? — Père, à merveille. » Et l'infirmier, en s'éloignant, disait : « Si cela allait tenir! Je vous l'aurai si bien poussé qu'il en reviendra! » Ce qui fut en effet.

« Pareillement, un homme n'a point eu l'avantage de passer des années dans les écoles de l'Université, mais il est grand anatomiste, habile opérateur, personne n'est plus adroit que lui à tirer une pierre de la vessie, qui empêche qu'il ne soit médecin-lithotomiste et peut-être même académicien? — Il n'a point de grade, il est sans lettres de maîtrise ès-arts. — Eh bien! il ne sera point de la Faculté..., mais des honneurs du corps des médecins, il n'y en aura point auquel il ne puisse parvenir... »

Ces quelques mots caractérisent assez bien la situation et le talent du Frère Côme : situation difficultueuse à cause des jalousies et des luttes mesquines qu'il devra subir, talent qui va s'affirmer dans le succès de nombreuses opérations...

En effet, en novembre et décembre 1748, Frère Côme fait paraître dans le *Journal de Verdun* et le *Journal des Savants,* en gardant l'anonyme[1], la description de son lithotome et le récit de la première opération sur le vivant, faite, le 8 octobre précédent, sur M. Leroy, marchand de chaux, dans la ville de Melun, âgé de soixante ans...

Or vivait à cette époque, à Rouen, un chirurgien nommé Le Cat, qui se regardait avec complaisance comme le premier

« Le lendemain, le Frère Côme arrive, pour son expérience : Eh bien ? dit-il à l'infirmier, mon cadavre? — Votre cadavre ? Il n'y en a pas. — Comment, il n'y en a pas? — Non, aussi c'est de votre faute, notre homme ne demandait pas mieux que de mourir, c'est vous qui êtes la cause qu'il en est revenu. Pour votre peine vous attendrez. Que diable aussi, pourquoi vous en aller à Fontainebleau? Si vous étiez resté, je n'aurais jamais pensé à lui donner ce cordial qui l'a guéri et votre expérience serait faite. — Eh bien ! dit le Frère Côme, il n'y a pas grand mal à cela; nous attendrons et ce sera pour une autre fois. »

1. Le Frère Côme garda l'anonyme « afin que tous ceux qui se trouveraient dans le cas d'exercer l'opération de la taille avec le lithotome ne fussent retenus par aucune considération humaine, chacun pouvant en faire son profit et personne n'ayant droit de la réclamer comme sienne » (*Nouvelle Méthode*, page 179).

Cet oubli de sa propre gloire et de sa renommée honore le Frère Côme et témoigne en faveur de son grand esprit religieux.

lithotomiste de son temps. Le bonhomme fut suffoqué devant l'invention du Frère Côme, et, sans plus tarder, lui déclara une guerre violente, attaquant l'instrument nouveau et lui attribuant d'emblée mille dangers.

Mais, auparavant, il est bon de se rendre compte du caractère du principal adversaire du Frère Côme.

« C'est dans la catégorie des médecins vaniteux à l'excès qu'il faut ranger Le Cat, célèbre chirurgien de Rouen et membre de l'Académie royale de Chirurgie.

« Cet homme habile, qui s'était fait une grande réputation dans son art, devait sa notoriété autant à ses talents qu'aux soins assidus qu'il donnait à l'accroissement de sa renommée. J'ai sous les yeux une lithographie qui le représente d'après un excellent portrait conservé à Rouen. Le front est découvert et l'œil très vif. Il y a sur ce masque beaucoup d'intelligence et de finesse. Mais ce nez proéminent et pointu, cette bouche largement fendue, ce menton court, arrondi et relevé, le pli qui avoisine la commissure des lèvres et la saillie des pommettes composent un visage d'une physionomie très complexe où l'on démêle pourtant trois sentiments en prédominence : la satisfaction de soi-même, l'inquiétude et l'ambition. Avec sa face osseuse et ses traits aigus, Le Cat représente à merveille le type de la vanité soucieuse...

« Il fut persuadé jusqu'à son dernier jour qu'il valait mieux comme physicien. Il disait volontiers que la chirurgie ne lui aurait jamais plu, s'il n'avait découvert que, par la mécanique, elle pouvait se rattacher à la physique, et il ajoutait fort galamment qu'il s'était résolu à embrasser l'écolière pour l'amour de sa maîtresse chérie...

« Le Cat, qui tenait beaucoup à rester mathématicien, fut un chirurgien subtil et d'une subtilité poussée jusqu'au paradoxe. Mais il ne connut point la modestie, cette vertu si douce quand elle est vraie, naturelle et sincère. Son amour-propre trop impatient provoquait les louanges et ne savait pas les attendre. Il alléguait sans discrétion ses travaux, ses découvertes, ses livres, ses titres et ses palmes académiques...

« La vie de Le Cat peut se résumer en une formule d'une grande netteté et d'une profonde justesse que Pline a trouvée dans une de ses éloquentes diatribes contre le charlatanisme médical : « Ostentatio artis et portentosa scientiæ venditatio (*H. N.*, XXVIII, 8) [1] ».

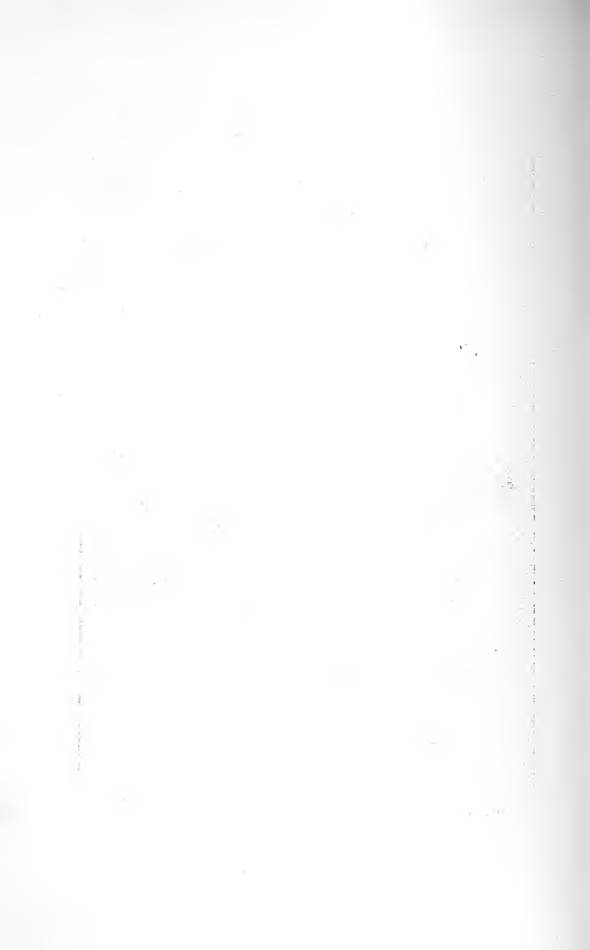
1. Ces réflexions sont de J.-M. Guardia dans un article de la *Gazette médi*



Dupont, pinx.

Bacheley, sculp.

Pl. V. — Le Cat,
célèbre chirurgien de Rouen
(1700-1768).



Voici encore l'appréciation que donne Daremberg[1] :

« La réputation de Le Cat est des plus contestées et des plus contestables... Le Cat est un de ces esprits inquiets, jaloux, à l'affût de toutes les idées nouvelles, de toutes les découvertes, de toutes les questions agitées pour en faire son profit et en tirer gloire comme s'il s'agissait de son propre bien... Le Cat se souciait moins de l'approbation des juges compétents que des applaudissements des gens du monde. Il obtint plus de titres honorifiques que de considération... »

Cet irascible et envieux personnage ne devait donc point laisser passer la découverte du Frère Côme sans l'attaquer vigoureusement, et, à la nouvelle que le moine chirurgien justifiait la valeur de son invention par ses essais sur le cadavre et ses succès sur des malades :

« Quelles preuves ! s'exclamait Le Cat. — Quelle est la mauvaise méthode qui n'en citerait pas autant et vingt fois autant. J'ai passé une épée au travers du corps de plusieurs cadavres sans blesser les parties précieuses, et une personne vivante, de ma connaissance, a reçu un pareil coup d'épée dont elle est bien guérie ; donc un coup d'épée au travers le corps n'est pas dangereux et, par conséquent, la meilleure manière de se battre, quand on ne voudra pas tuer son ennemi, sera de lui passer l'épée au travers du corps. — Voilà au juste le raisonnement de l'anonyme[2]. »

Cependant, le temps passait, et, avec les mois, les guérisons

cale de Paris (tome XIX, pages 19 et 33), intitulé : « Les Autographes de l'Académie de Médecine. Documents sur le charlatanisme chirurgical au XVIIIe siècle. »

1. Daremberg, *Histoire de la médecine*, t. II, page 1270.

2. *Recueil de pièces concernant l'opération de la taille*, par Claude-Nicolas Le Cat, Rouen, 1752, page 89.

Il faut noter que, dès la publication anonyme (du Frère Côme), en 1748, dans le *Journal de Verdun*, le directeur du journal reçut de M. Le Cat, de Rouen, une critique très vive de l'instrument, qu'il avait insérée dans son journal. Il la communiqua à l'anonyme, en lui assurant que M. Le Cat n'avait point encore vu l'instrument qu'il critiquait ! Et, pour preuve de ce fait, le journaliste en offrit à Frère Côme un certificat. (*Nouvelle méthode d'extraire la pierre*, 1779 ; préface, page CLXXIX.)

s'accumulaient : ce n'était plus un pierreux guéri, mais dix, quinze, trente !...

Le Cat, furieux, jaloux, n'en continua pas moins de poursuivre de ses anathèmes l'instrument et son inventeur.

Mais la fécondité de sa plume lassait les journalistes et les directeurs de Revues. Tous ses articles ne paraissaient pas ! Il s'en plaignit d'une manière d'ailleurs assez prétentieuse :

« Eh ! Messieurs, tâchez de croire que les hommes de province ne sont pas une espèce particulière subalterne. Souvenez-vous seulement que M. de Fontenelle était provincial, quand il fit la « Pluralité des Mondes », et vous ne porterez pas sur nos productions et sur nous-mêmes le jugement que Valère, séduit par le Méchant de la comédie de M. Gresset, porte de la belle provinciale Chloé et qu'il exprime par ces vers :

« ... Est-elle encore jolie?
Elle avait de beaux yeux... pour des yeux de Province! »

« On n'en a pas agi avec plus d'équité à mon égard... »

Ces remontrances sont un peu ridicules, bien qu'assez amusantes.

Un autre adversaire de Frère Côme fut Antoine Louis. A cette époque, celui qui devait devenir le célèbre secrétaire de l'Académie de Chirurgie, était encore très jeune.

Très attiré par les procédés de la chirurgie, il s'était spécialement occupé, lui aussi, de la grande opération de la taille, et, lui aussi, avait voulu créer « son » instrument[1].

A cette époque, trois lithotomistes se trouvaient donc en présence, trois chirurgiens se disputaient « à qui mieux mieux » sur leurs propres mérites : Le Cat, Louis, Frère Côme.

Si bien qu'un lecteur du *Journal de Verdun* leur adressa

1. On peut lire dans l'*Encyclopédie* ou *Dictionnaire raisonné des Sciences, Arts et Métiers*, 1765, les articles sur la taille et la lithotomie, composés par Louis, la description de son appareil justement oublié. Sa méthode d'extraire la pierre consistait à ouvrir l'urètre par deux sections latérales !

un brillant appel de pacification : « Vous disputez, Messieurs ! Moi, je me romps la tête à vouloir comprendre qui de vous trois a le plus raison, et, telle est mon ignorance, qu'après bien des efforts infructueux, voici, à quelque chose près, ce que je recueille de plus certain :

Sur la bonté d'un lithotome
Trois fameux suppôts de Saint-Côme
Sont aux prises depuis vingt mois !
Le mien vaut mieux; le mien de même ;
Le mien aussi, dit un troisième !
D'accord : ils valent *mieux* tous trois [1]...

Cependant l'accord ne se faisait point ! Il fallait un grand juge. La cour souveraine de l'Académie royale de Chirurgie rendrait donc un arrêt. On pouvait pronostiquer par avance son parti pris regrettable.

Le Frère Côme, tout en attendant l'arrêt, continuait à cueillir de nouveaux succès par l'usage de son lithotome caché.

En 1752, dans un nouvel ouvrage, il opposait à son perpétuel agresseur Le Cat, ses taillés vivants et guéris... avec leurs adresses ! Le Cat était si animé qu'il envoya ses élèves « par monts et par vaux » pour récuser ces témoins vivants... Et, au retour, il falsifia les rapports et bâtit des pièces qu'il estima « justificatives ! » Il y ajoutait le récit d'épreuves qu'il avait faites à sa manière sur des cadavres, en se servant du « lithotome caché » ; mais, « avec une correction de la façon de ce lithotome qui en allongeait la lame et le corrompait absolument[2] ». Le tout fit un gros volume, resté comme preuve de sa mauvaise foi et de celle de son élève Clavier, chirurgien au Neubourg, diocèse d'Évreux !

1. *Journal de Verdun*, septembre 1749, page 181.
2. *Nouvelle Méthode*, page 183.

Le 30 avril 1753 eut lieu une intervention chirurgicale du Frère Côme, plus particulièrement importante par le retentissement qu'elle eut jusqu'auprès du roi. Il s'agit de la taille pratiquée sur le chevalier de Nesmond, seigneur de la Pouguerie, grand écuyer du roi[1].

On pense bien que certains chirurgiens, et non des moindres, ne virent qu'avec déplaisir ce moine, « en réalité sans titre officiel, quoique son instrument en fût — sans contredit — un très exclusif », devenir l'homme à la mode, pour l'opération la plus importante de la chirurgie, à cette époque, dans les milieux les plus aristocrates... et les plus rémunérateurs.

Tout d'abord, on essaya d'indisposer le roi contre le moine opérateur, et La Martinière, son chirurgien ordinaire, de lui dire : « Sire, votre écuyer va très mal! Il n'en reviendra pas!... »

En même temps, le ministre Saint-Florentin signait une lettre de cachet pour éloigner le Frère Côme de la capitale. Sans retard, M. le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la Chambre du roi, son frère, le comte de Tresmes, et M. le maréchal de Noailles se rencontrèrent à la Chambre du roi et prirent vivement la défense du Frère Côme, assurant le monarque qu'il ne trompait point le public et qu'il était en train de se justifier par un « livre sous presse », des imputations de M. Le Cat et de ses autres adversaires. « Dans ce cas, laissons-le faire », dit le roi, et la lettre de cachet fut annulée[2].

Ses adversaires ne désarmèrent pas. Quelques jours après,

1. *Mémoires du duc de Luynes*, tome XII, page 472. Le duc de Luynes estimait le Frère Côme « chirurgien aussi habile qu'il est bon religieux ».

2. L'ouvrage parut en un volume in-12, de 375 pages, intitulé : *Nouveau recueil de pièces concernant le Lithotome Caché*. Le premier Recueil avait paru avec l'approbation du Dr Falconet. Le Cat ne peut jamais digérer cette approbation « en faveur d'un Frère-Lai Apoticaire, homme sans titre, sans lettres, et sans éducation... ». Voilà de bien gros mots, et jamais l'injure ne fût un argument...



Nollehens pinx, 1760. de Lorraine, sculp.

Pl. VI.

Louis et plusieurs autres du Collège de Chirurgie, devant la « clientèle » grandissante de Frère Côme, tant à la ville qu'à la campagne[1], s'en vinrent auprès de M. Berrier, lieutenant général de police, pour lui porter leurs plaintes contre le défaut de titre du Frère, à quoi Berrier répondit : « Contre les infractions du Frère Côme, vous n'avez pas de meilleur remède que de faire mieux que lui. »

Comme ils protestaient, il ajouta : « Je le ferai mettre à la Bastille, mais je m'y renfermerai avec lui. »

Ces messieurs n'insistèrent pas. D'ailleurs, quinze jours se passaient et le chevalier de Nesmond paraissait à la cour avec sa pierre en main. Le roi dit à La Martinière : « Vous m'aviez dit qu'il n'en reviendrait pas? — Sire, il n'y a pas si mauvaise méthode que le hasard ne puisse favoriser! — Eh bien! si j'avais la pierre, personne d'autre ne m'opérerait que le Frère Côme. — Que dites-vous là, Sire? — Oui, je le ferai comme je le dis[2]! »

Tous ces événements se passaient entre 1752 et 1755. Le Cat, de plus en plus exaspéré de voir ce Frère devenir véritablement « la coqueluche de la grande ville[3] », se rendit à Paris en cette année 1755, pour décider l'Académie Royale de Chirurgie à jeter un anathème général sur l'instrument et l'inventeur.

Il fit si bien et trouva certains confrères si disposés « qu'il vint à bout de fasciner les yeux, les oreilles et tous les sens de

1. Frère Côme, en effet, devant la mauvaise foi de ses ennemis, ne se gênait plus sur l'incognito des malades qui s'adressaient à lui. Il continuait de « tailler, sans aucun égard à ce que l'envie ou la rivalité purent machiner contre sa personne et ses œuvres ». *Nouvelle Méthode*, page 183.

2. Renseignements biographiques rédigés par M. Léon Souberbielle, sur des notes que lui avait fournies son oncle Joseph, neveu du Frère Côme. — Manuscrit de l'Académie de Médecine, n° 86 (58). Voir Pièce justificative, V.

3. Le Cat, *op. cit.*, page 100.

l'élite des membres d'une Académie ». Le Cat lui-même se chargea de leur montrer l'imperfection du lithotome caché en opérant sur des cadavres de Bicêtre et de l'Hôtel-Dieu : mais il ne se fit pas faute de le manier si inhabilement qu'il coupa plus qu'il ne fallait. Certains protestèrent alors, si bien que M. de La Martinière fit faire silence à tout le monde et proposa de demander au Frère Côme de venir montrer lui-même la valeur de son opération.

Il dépêcha donc au Frère son secrétaire.

Le Frère fut bien étonné de la demande : car « si ces Messieurs, dit-il, ont modifié mon instrument, c'est donc qu'ils le connaissent parfaitement. A quoi bon ma démonstration ? » Il fut étonné d'autant plus que, dès novembre 1748, il avait proposé par lettre, à monsieur le Premier Chirurgien, de lui montrer son lithotome et de le mettre sous sa protection.

Le bon Frère n'avait point alors reçu de réponse !

Cette fois-ci, il refusa donc l'entrevue.

Monsieur le Premier insista. — Nouveau refus.

« Il arrive souvent, dit Frère Côme au secrétaire, que des conférences, dans des avis différents, commencent par le miel et finissent par le vinaigre. »

Une correspondance froide et polie s'engagea entre M. de La Martinière et Frère Côme. Mais elle n'aboutit à aucun résultat : Frère Côme croyant « qu'il y aurait plus que de l'inutilité à se commettre avec des gens qui n'ont pas toujours eu la religion et l'intérêt public pour guides » et M. de La Martinière refusant d'assister à une taille que le Frère proposait de pratiquer devant lui seul, parce que « quelques succès n'ont jamais pu établir une méthode, et que les plus défectueuses ont réussi quelquefois ».

Les mois passèrent et l'Académie publia enfin un long rapport composé par Antoine Louis. Celui-ci, solennellement, se

pique de la plus haute impartialité, « ne cherchant, dit-il, que la vérité et le bien public ». Pour tout esprit indépendant, il est toutefois bien clair que Louis se hâte de rassembler les cas les plus douteux rapportés à Frère Côme, les « on dit » et les insinuations les plus méchantes, et qu'il n'hésite même point à falsifier le récit et les conséquences de certaines opérations[1].

L'histoire de ces luttes scientifiques de l'époque sont assez intéressantes, quoique mesquines : la jalousie et les petits intérêts ne perdaient pas leurs droits dans ce monde qui portait haut la bienfaisance et les grands principes.

Il semble bien que ces légères incohérences ne soient pas restées particulières à cette période de l'histoire...

Hélvétius, dans son livre *De l'homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation,* écrit ces quelques lignes :

« C'est à la connaissance approfondie des motifs de notre amour pour la flatterie et de notre haine pour la contradiction qu'on doit la solution d'une infinité de problèmes moraux, inexplicables sans cette connaissance.

1. *Nouvelle méthode*, page 192 et suivantes. Il convient de remarquer que Frère Côme ne fit jamais beaucoup d'efforts pour convaincre publiquement ses ennemis et leur répondre. Il travaillait ardemment, confiant dans sa méthode et dans le jugement qu'établirait l'expérience populaire.

Voir les intéressants articles de M. Édouard Leclair dans *La France médicale :* « Lettres et certificats d'un chirurgien lillois au Frère Côme, au sujet de son lithotome caché », nov. et déc. 1911.

On y trouve des lettres pleines d'enthousiasme et de dévouement dans lesquelles un jeune chirurgien de Lille relate à Frère Côme les succès qu'il obtient avec le nouvel instrument.

Il lui raconte les autres cas observés dans la province voisine et se désole de voir l'Académie si injuste pour le Frère.

« L'Académie, écrit-il, n'en sera pas crue sur parole, on sait avec quel acharnement quelques-uns de ses membres ont poursuivi votre admirable découverte. » Et plus loin : « Je vois avec chagrin le ridicule que l'Académie va se donner ; je tiens en quelque chose à cette compagnie et je suis sincèrement fâché qu'elle se déshonore. Quoi qu'il en soit, ne les ménagez pas, et réduisez enfin vos adversaires à se taire pour toujours. » (*Lettre du 26 juin 1757.*)

« Pourquoi toute vérité nouvelle est-elle d'abord si mal accueillie ? C'est qu'une vérité de cette espèce contredit toujours quelque opinion généralement accréditée par la faiblesse ou la fausseté d'une infinité d'esprits, et qu'une infinité de gens, par conséquent, ont intérêt de haïr et d'en persécuter l'auteur.

« Le Frère Côme perfectionne l'instrument de la taille, il opère d'une manière nouvelle — cette manière est à la fois moins dangereuse et moins douloureuse. Qu'importe ? L'orgueil des chirurgiens fameux en est humilié : ils le persécutent, veulent le bannir de France ; ils sollicitent une lettre de cachet et le hasard veut qu'on la refuse. Nous éclaire-t-on ? On nous humilie ! Porte-t-on la lumière au nid des petits hiboux? Son éclat les importune, ils crient. Les hommes médiocres sont ces petits hiboux [1]. »

Cette page était écrite à Londres en 1773. Ce n'est qu'en 1779 que Frère Côme, après avoir accumulé les faits et bien mis au point tous les éléments de sa méthode, publiait le récit de ses expériences, de ses opérations, des luttes et des reproches de l'Académie, du fameux rapport d'Antoine Louis. A toutes les allégations injustes il répond avec la clarté et le calme d'un sage [2]...

1. Section IV, chap. XVII.

2. Quelquefois aussi, avec une petite pointe de malice dans sa rectification, quand il voit ses adversaires « trouver des plumes sur les œufs!... » (Page 242.)

CHAPITRE V

SON INFIRMERIE. — SES QUALITÉS CHIRURGICALES. — QUELQUES OPÉRATIONS CÉLÈBRES.

Malgré les jalousies et les dénigrements de l'Académie, Frère Côme sentait sa réputation chirurgicale s'établir solidement. Il travaillait beaucoup, apportait une irréprochable conscience à ses opérations, une calme et ferme bonté dans ses conseils aux malades...

Aussi, dès qu'il fut assuré de pouvoir pratiquer librement son art et qu'aucune fâcheuse procédure ne viendrait troubler à présent l'exercice public de son talent, le Frère installa une « infirmerie », nous dirions de nos jours « une clinique populaire et gratuite ». Car, en bon religieux, il ne souhaitait rien tant que de pouvoir soulager les pauvres, leur consacrer tout son temps et ses soins, toute sa science et sa vie.

« Il recevait là les malades qui ne pouvaient être opérés chez eux et les honoraires que ses opérations dans les classes aisées lui rapportaient, étaient employés à cette bonne œuvre [1]... »

Aucune idée de spéculation n'avait donc présidé à cette

1. Manuscrit 86-58 de l'Académie de Médecine, fol. 126. *Notes biographiques sur J. Souberbielle*, par le Dr Payen.

institution de pure charité, où de 1753 à 1781, le bon Frère dépensa de fortes sommes, toutes prises sur ses gains ou sur ses biens, puisque malheureusement, jamais il ne reçut les subventions promises tant royales que municipales!

Cette infirmerie était située dans une maison, sur l'emplacement actuel de la rue Royale, près la porte Saint-Honoré, semble-t-il...

Et c'est là, dans ces salles, qu'avec sa bonne humeur gasconne[1], il appelait son « poulayer », il recevait « coqs, poules, et poulets », hommes, femmes et enfants, porteurs de « graviers » et de pierres.

On l'imagine fort bien dans cedit « poulayer », passant ses journées auprès de ses pauvres pensionnaires plaintifs, faisant jusqu'à cinq opérations laborieuses, du lever au coucher du soleil!

Il eût parfois jusqu'à vingt-cinq, trente calculeux, venus des pays divers, parfois de très loin : des diocèses de Beauvais, de Rouen, d'Amiens, de Meaux, de Chartres, de Besançon, d'Autun, de Reims, de Nantes, et ils étaient de tout âge, car souvent à cette époque des bambins même se mêlaient d'avoir la pierre! Il avait de petits clients de six ans à côté de vieux de soixante-seize ans qui, malgré la fatigue des années, n'hésitaient pas à subir l'opération douloureuse, se sachant entre les mains du plus habile des chirurgiens lithotomistes.

Et c'est ainsi que dans cette infirmerie, il opéra plus de mille pierreux, tous pauvres gens[2].

1. « Il avait de l'enjouement, une tournure d'esprit fine et séduisante » Bachaumont, XVII, 340. « Un caractère ouvert, une conversation enjouée, beaucoup d'esprit naturel, des saillies heureuses et une curiosité sans bornes pour toutes les connaissances utiles l'avaient lié avec des savants distingués... » *La taille latérale*, page 93.

2. « Il était vraiment charitable, sobre et austère à l'excès; il refusa constamment l'offrande modeste des pauvres : « Gardez votre argent, disait-il au père de

Certes les insuccès, les suites malheureuses se produisirent parfois, à côté de résultats splendides. Et c'eût été merveille si « l'infection » n'avait point fait succomber de nombreux malades à cette époque! Ce qui est vraiment étonnant, c'est la guérison de beaucoup d'entre eux après une opération touchant à l'appareil urinaire si facile à infecter, encore de nos jours, surtout chez les calculeux!... Il faut bien convenir que les bons résultats qu'obtenait fréquemment le Frère Côme ne pouvaient être dus qu'à sa dextérité et à l'ingéniosité de son appareil.

Ce fut donc là une belle œuvre. Il la soutint pendant près de trente ans, en dehors des partis et des luttes de clientèle. Elle lui fit goûter la joie assez sûre de faire le bien avec simplicité et sans avoir de comptes à rendre!

« Il faudrait, disait un jour un sage et vieux médecin de mes amis, que certains bons disciples d'Hippocrate se réunissent pour vivre en communauté, et qu'ils eussent les ressources nécessaires pour fonder, près de ce couvent d'un nouveau genre, un hôpital où ils exerceraient, en vrais médecins, leur science et leur amour du prochain. Ils trouveraient d'un côté la paix et la vie intérieure, de l'autre ils pourraient développer toutes leurs énergies pratiques. » — Et il ajoutait : « Vraiment, ce serait là presque la vie parfaite..., mais je doute tout d'abord qu'ils reçoivent l'autorisation d'établir leur couvent! »

Je crois qu'il doutait aussi de beaucoup d'autres choses! Cependant cette « vie presque parfaite » fut ébauchée par

famille. En le recevant, je ferais tort à vos enfants. » *Biographie Médicale* de Panckouke, tome II, 1820.

« Ses liaisons avec les personnes riches et bienfaisantes le mettaient en état de faire beaucoup de bien, et il le faisait toujours avec discernement. » *La taille latérale*, page 93.

Frère Côme dans son infirmerie, et dans la communauté des Feuillants où il résidait.

C'est dans cette infirmerie qu'il fit ses recherches, pour établir, d'après des règles sûres, « la taille hypogastrique ». Et cette méthode nouvelle, selon le mot d'Ant. Scarpa, est « à jamais un monument de gloire pour son auteur ».

Scarpa, qui était professeur à la Faculté de Médecine de Pavie, assista à quelques opérations du Frère. Il le raconte lui-même dans son *Traité de l'opération de la taille* [1] :

« Pendant mon séjour à Paris, j'eus l'avantage d'assister à plusieurs opérations de taille hypogastrique, particulièrement sur la femme, pratiquées par le Frère Côme, faveur qu'il accordait difficilement aux gens de l'art, nationaux ou étrangers... Il était remarquable par sa promptitude et sa dextérité. » — Et ce n'étaient pas les seules qualités chirurgicales du Frère !

« Il pensait, en effet, qu'en général, les gens de l'art ne tentent pas assez [2]. » Il était audacieux, et il se souciait peu des préjugés ; d'ailleurs cette audace s'accompagnait d'un calme parfait, d'une décision nette, d'ingéniosité, pour contourner les difficultés et les vaincre au fur et à mesure qu'elles se présentaient : les incidents opératoires ne le prenaient pas au dépourvu...

C'est ainsi que, certain jour, opérant le maître menuisier Leroy, à Paris, de la paroisse Saint-Roch, la pierre étant volumineuse, « rude et hérissée de tubercules pointus », il arriva que, sous le coup de la douleur, le pauvre malheureux eut une syncope !

1. Traité traduit de l'italien par C.-P. Ollivier d'Angers, Paris, 1826. « Le talent supérieur avec lequel M. Scarpa a traité toutes les questions qu'il a abordées fait apprécier la valeur que peut avoir son opinion dans une des opérations chirurgicales les plus graves. » (Préface du traducteur.)

2. Pascal Baseilhac, *op. cit.*, page 91.



Pl. VII. — Jean Baseilhac, dit Frère Côme.
(Cabinet des Estampes, Bibl. nat.).

« Je dis alors au Frère Côme, raconte Souberbielle : « Guérat que trobe mau! (Mon frère, il se trouve mal!) — Tan miellou on que troubara a quero heit can biera! (Tant mieux! il trouvera cela fait quand il reviendra!) »

Il ne plaisantait d'ailleurs pas ainsi pendant ces opérations où le patient demeurait tout oreille, « il apportait dans ses opérations un cœur de bronze! » (Bachaumont)

Cette dernière qualité lui était essentielle pour opérer, poursuit le même auteur, mais en réalité, il était très humain et compatissant [1].

Il était, de plus, d'une honnêteté professionnelle très grande. C'est ainsi que le duc de Luynes raconte dans ses *Mémoires* [2] que le Frère, soignant à Versailles l'archevêque de Rouen, décida un beau jour — le 21 août 1755 — de l'opérer le lendemain. Mais voici que le 22, au moment de l'opération, en sondant l'archevêque, on ne trouve plus la pierre! On explore à nouveau : elle ne veut point se montrer... Frère Côme lui-même examine soigneusement le malade qui ne souffrait pas beaucoup.

Bref, on tient grande conversation autour de cette disparition subite. Le Frère est persuadé que la pierre n'existe pas et que les premiers examens furent trompeurs. Cependant, M. de La Martinière et plusieurs autres chirurgiens de la maison du Roi penchent pour l'opération.

Sans doute voulaient-ils voir encore la manière dont le Frère « allait s'en tirer » avec son fameux instrument, s'il ne trouvait pas la pierre! Mais le moine refusa avec énergie, disant « qu'il mourrait plutôt sur un échafaud que d'adopter un pareil sentiment... ».

1. Bachaumont, tome XVII, 23-27 juillet.
2. *Mémoires du duc de Luynes*, tome XIV, page 236.

L'opération ne fut point pratiquée. On ne sait pas au juste ce qu'il advint de la pierre hypothétique de l'archevêque, toujours est-il que le duc de Luynes ajoute : « La grande expérience et le succès des opérations du Frère Côme peuvent au moins faire balancer en sa faveur. »

Et, de fait, le Frère opérait alors une grande quantité de pierreux dans la haute société et l'aristocratie, apportant à sa chère « Infirmerie » toutes les ressources qu'il retirait de cette clientèle choisie.

Les mémoires du temps sont remplis de ces opérations : telles, celles du duc de Béthune, fils du duc de Charost, de l'abbé de Bouillé, comte de Lyon et Maître de l'Oratoire, du marquis de Clevans, de Joly de Fleury, le procureur général du Parlement, etc.[1]...

Qu'on nous permette de citer les paroles de Jean-Jacques Rousseau qui concernent le Frère Côme, tirées du livre XI de la IIe partie des *Confessions :*

« Au voyage de Pâques, mon triste état ne me permettant pas d'aller au château, il[2] ne manqua pas un seul jour de me venir voir ; et enfin me voyant souffrir sans relâche, il fit tant qu'il me détermina à voir le Frère Côme, l'envoya chercher, me l'amena lui-même et eut le courage, rare certes et méritoire dans un grand seigneur, de rester chez moi durant l'opération qui fut cruelle. Il n'était pourtant question que d'être sondé ; mais je n'avais jamais pu l'être, même par Morand, qui s'y prit à plusieurs fois, et toujours sans succès.

« Le Frère Côme, qui avait la main d'une adresse et d'une

1. Voir les *Mémoires du duc de Luynes*, *La Correspondance secrète de Métra*, la *Bibliothèque des Mémoires pendant le XVIIIe siècle*, par Barrière, *Mémoires secrets de la République des Lettres*, de Bachaumont.

2. Le maréchal de Luxembourg.

légèreté sans égales, vint à bout enfin d'introduire une très petite algalie, après m'avoir beaucoup fait souffrir pendant plus de deux heures, durant lesquelles je m'efforçai de retenir les plaintes, pour ne pas déchirer le cœur sensible du bon maréchal. Au premier examen, le Frère Côme crut trouver une grosse pierre et me le dit ; au second, il ne la trouva plus. Après avoir recommencé une seconde et une troisième fois, avec un soin et une exactitude qui me firent trouver le temps fort long, il déclara qu'il n'y avait point de pierre, mais que la prostate était squirreuse et d'une grosseur surnaturelle ; il trouva la vessie grande et en bon état et finit par me déclarer que je souffrirais beaucoup et que je vivrais longtemps. Si la seconde prédiction s'accomplit aussi bien que la première, mes maux ne sont pas prêts à finir.

« C'est ainsi qu'après avoir été traité successivement pendant tant d'années pour des maux que je n'avais pas, je finis par savoir que ma maladie, incurable sans être mortelle, durerait autant que moi. Mon imagination, réprimée par cette connaissance, ne me fit plus voir en perspective une mort cruelle dans les douleurs du calcul. Je cessai de craindre qu'un bout de bougie, qui s'était rompu dans l'urètre, il y avait longtemps, n'eût fait le noyau d'une pierre. Délivré des maux imaginaires, plus cruels pour moi que les maux réels, j'endurai plus paisiblement ces derniers. Il est constant que, depuis ce temps, j'ai beaucoup moins souffert de ma maladie que je n'avais fait jusqu'alors... »

Dans sa *Lettre à Julie,* du 30 octobre 1761, Jean-Jacques Rousseau s'exprime ainsi :

« ...Le Frère Côme a fait ce que n'avait pu faire avant lui nul homme de l'art. Je n'ai rien vu de lui qui ne soit très conforme à sa réputation [1]... »

1. Pour plus de détails sur la maladie de Jean-Jacques Rousseau, lire le Mé-

Une autre opération du bon Frère qui fit beaucoup de bruit fut celle de l'archevêque de Paris : Christophe de Beaument[1], le 22 juin 1774. Depuis longtemps, il souffrait de vives douleurs. Il fit venir Frère Côme. Dès que celui-ci eût constaté la réalité de la pierre, l'archevêque consentit à l'opération, régla pieusement ses affaires et demanda de tenir la chose secrète.

Assisté seulement du docteur régent Maloët, ancien médecin en chef de l'Hôpital de la Charité et son ami, alors que personne ne se doutait de rien dans le palais archiépiscopal, le Frère entreprit l'opération. Elle réussit merveilleusement; le chirurgien trouva un gros calcul renfermant en son centre un noyau sanguin représenté par un caillot desséché. Ce qui est particulièrement intéressant, remarque le Dr Dolbeau[2], c'est que le Frère avait pronostiqué ce détail d'après l'existence de coliques néphrétiques violentes, accompagnées d'hématuries. L'ingénieux opérateur était aussi clinicien de quelque finesse.

L'excellent archevêque fut donc rendu à la santé et à l'affection de ses ouailles.

La nouvelle se répandit à grand bruit et souleva un nouvel élan d'enthousiasme pour le Feuillant opérateur. Elle inspira,

moire présenté à l'Académie de médecine, le 31 décembre 1907, par le professeur Poncet. — La *Chronique médicale* du Dr Cabanès, 15e année, pages 522, 665.

1. Il devint archevêque de Paris en 1746 et mourut en septembre 1781. « Jamais plus grand prélat n'est monté sur le trône épiscopal de saint Denis, de Gozlin, de Sully... Il avait ce ferme vouloir qui décide toujours ce qui est ou force ce qui est à devenir ce qu'il a décidé. Il s'abandonna à la passion de la charité qui toute sa vie l'avait dévoré : quand, après sa mort, le peuple fut admis dans la chambre où il était exposé sur un lit de parade, de pauvres femmes se mirent à dire : « Ce pauvre Monseigneur, si on lui demandait un louis d'or, ça serait capable de le faire revenir. » *Les évêques et archevêques de Paris*, par le vicomte G. d'Avenel, tome II, page 13.

2. *La pierre dans la vessie*, par le Dr Dolbeau 1864, page 13.

on ne sait au juste à qui — peut-être à l'avocat de La Malle ou au naturaliste Étienne-Louis Jouffroy[1] — une « Épître au Frère Côme, célèbre Lithotomiste ».

« Mon premier sentiment, dit l'auteur, était d'exprimer en vers latins les sentiments que renferme cette épître, mais j'ai réfléchi que le moyen de lui donner une publicité plus grande était d'employer la langue vulgaire.

« Au reste, le faible hommage que mon cœur se plaît à rendre ici aux vertus et au talent est aussi sincère que désintéressé. Je ne suis pas ecclésiastique et je n'ai pas la pierre! »

Voici un passage de cette épître :

« O toi qui sais découvrir dans l'intérieur du corps humain ces pierres meurtrières formées d'un gravier consolidé par le temps, et qui les arrachant avec dextérité, fais disparaître les intolérables douleurs qu'occasionnait leur présence, reçois, homme justement célèbre, le tribut d'éloges qui t'est dû... .

« Bienfaiteur de l'humanité, ta vie entière a été consacrée à des études suivies, à des recherches multipliées et à des opérations heureuses dont le nombre fait ta gloire et met ton nom, aux yeux du vrai sage, bien au-dessus de tant d'impitoyables destructeurs à qui les malheurs du monde ont valu le titre de grands! Quelle obligation ne t'a point l'Europe et plus particulièrement la France, ta patrie. Quel âge, quel sexe, quelle condition n'ont pas éprouvé ton adresse et ta science! Toi qui ne sors du cloître où tu as voué tes jours à l'Éternel que pour être utile à l'humanité souffrante, jouis longtemps d'une gloire si pure et si rare. Que ton nom, vainqueur des âges, arrive à la postérité la plus reculée ! »

La plaisanterie parisienne courut en même temps que les louanges. « On sait que Mgr l'archevêque de Paris a été taillé de la pierre. Le fameux Frère Côme a été chargé de cette opération qui a eu un plein succès. Les Parisiens, qui ne résis-

1. L'avocat de La Malle composa une ode en 1775, pour célébrer l'inauguration du Collège de Chirurgie. Louis Jouffroy, naturaliste parisien, poète à ses heures, et ami du Frère Côme. Cette épître se trouve à la Bibliothèque Nationale.

tent pas au plaisir de dire un bon mot, ont fait courir le bruit que le prélat refusait de payer son chirurgien, parce que, disait-il, le clergé ne paie pas la taille[1]. »

L'opération du Maréchal de Muy, ministre de la guerre, ne fut pas aussi heureuse. Nous la rapportons, racontée d'intéressante façon.

« De Versailles, le 12 octobre 1775.

« Je vous annonce, Monsieur, un événement fort ordinaire, mais singulier et touchant par ses circonstances. *M. le Comte de Muy*, qui avait suivi le Roi jusqu'à Choisy, vient de mourir en héros, avec une fermeté sans exemple. Il remit dimanche matin au Roi son portefeuille et la clef. Sa Majesté étonnée de cette démarche, lui en demanda la raison avec attendrissement. « Sire, Votre Majesté m'ayant permis de m'absenter pendant quelque temps durant ce voyage, je profiterai de ce temps de repos pour faire à ma santé les réparations nécessaires ; ayant forcé un peu depuis quelque temps le travail de mes bureaux, tout s'y trouve au courant et mon successeur aura peu de peine à suivre le fil des affaires et des opérations commencées. Tout est en ordre, si le malheur veut que je ne survive pas à l'opération de la taille que les douleurs dont je suis tourmenté m'ont enfin déterminé à subir demain. » Le roi versa des larmes et M. de Muy, sans s'émouvoir, prit congé et s'acquitta des fonctions de sa place avec le plus grand sang-froid. Il avait donné rendez-vous pour lundi huit heures du matin, à Richard, son médecin, et à Frère Côme, le célèbre moine opérateur. Ils arrivèrent à sept heures et demie, lorsque le maréchal allait à la messe, il leur dit : « Je

1. *Correspondance de Métra*, tome I, page 125. Le bon mot n'était pas nouveau. Guy-Patin écrivait le 26 mai 1634 : « Un bruit sourd continue que le Mazarin a la pierre dans la vessie. Ainsi « la taille » sera nécessaire à celui qui a si bien « taillé » le peuple ! »

ne vous attendais pas si tôt, Messieurs, mais entrez dans mon cabinet, et je vous joindrai à l'heure dite. » Au retour de la messe, M. de Muy entra chez Madame la Maréchale qui n'était prévenue de rien ; il la trouva au lit, la badina sur sa petite paresse et la quitta en la priant d'empêcher que quelqu'un ne vînt le troubler dans son cabinet où une affaire de la plus grande importance l'obligeait de s'enfermer. Depuis trente minutes, M. de Muy gémissait sous le fer de l'opérateur et souffrait des douleurs cruelles sans jeter un cri, lorsqu'une femme de chambre imprudente autant qu'attendrie, court chez la Maréchale d'un air effaré et lui crie : « Ah ! Madame, que cette opération est longue et pénible ! » La Maréchale doutant d'abord de ce dont il s'agit, s'élance hors de son lit et court en chemise au cabinet de son mari. On croit que ses cris et ses sanglots troublèrent l'opérateur et lui firent trembler la main : ce qui n'est que trop certain, c'est que la pierre qu'il tenait s'écrasa sous les tenettes; le Maréchal ainsi mal opéré, sa blessure s'enflamma et il mourut peu de temps après[1]. »

Dans un tel métier, à un tel âge — Frère Côme avait soixante-douze ans — et dans le trouble causé par les cris d'une épouse alarmée, bien peu auraient pu compter sur un succès !

A toutes ces opérations combien d'autres pourraient s'ajouter !

Citons encore, entre mille, celle-ci que nous empruntons à Bachaumont[2].

« Un phénomène qu'on voit aujourd'hui à l'Hôpital de la Charité occupe toute la médecine. Un malheureux, attaqué de

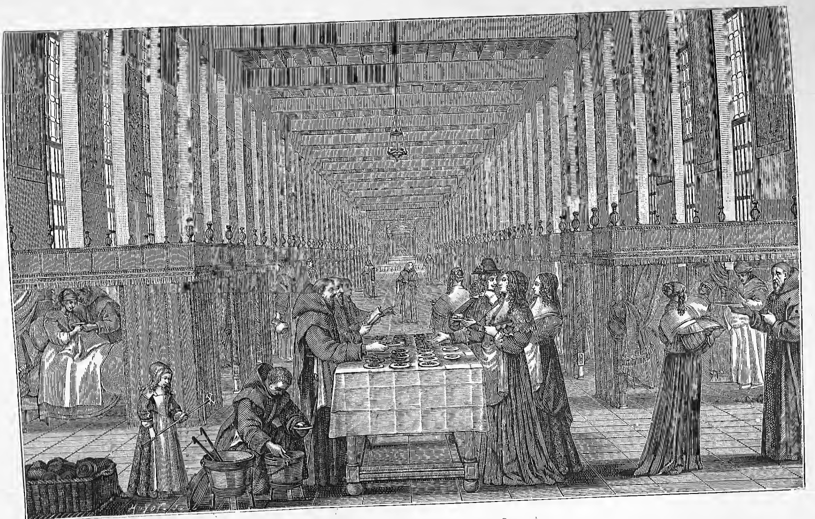
1. *Correspondance de Métra,* tome II, page 197.
2. Bachaumont, tome IV, 18 juin 1768.

la pierre avec des douleurs incroyables s'y est présenté. Par la sonde on a trouvé une pierre d'une grosseur si énorme que les médecins et chirurgiens de l'hôpital ont jugé à propos d'appeler le Frère Côme[1]. Celui-ci a eu recours à une opération extraordinaire. La pierre pèse 26 onces (741 grammes); les plus fortes sont de 7 à 8 onces au plus. Les anatomistes les plus distingués révoquaient le fait en doute jusqu'à ce qu'ils aient eu le témoignage de leurs yeux. »

Mais à quoi bon multiplier ces récits d'opérations? Ils n'établiraient point davantage que le Frère Côme fut un grand chirurgien, un habile opérateur. Ils chargeraient inutilement notre travail. A peine montreraient-ils l'activité étonnante et la multiplicité des occupations du bon Frère, qui « n'avait de délassement que celui qu'il trouvait dans la culture d'un petit jardin, attenant à son laboratoire, où il passait, tous les jours, après un dîner frugal, une heure à manier la bêche[2]! »

1. Les opérations du Frère Côme à la Charité étaient très fréquentes. Les Frères de Saint-Jean-de-Dieu le tenaient en haute estime. (Voir le *Recueil des Pièces et mémoires pour les maîtres en chirurgie*, Biblioth. Nat., T^{18} 121, tome VII, page 331.) Ils s'honoraient de ses conseils et suivaient volontiers ses avis. Il semble bien probable que Pascal Baseilhac dut au crédit de son oncle de devenir chirurgien de cet hôpital, malgré le Collège de Chirurgie, dont l'opposition systématique occasionna trois arrêts successifs du Parlement. (Biblioth. Nationale, manuscrits Joly de Fleury, 348, f° 65 — 575 f° 210.)

2. *Biographie Universelle* de Michaud, 1813.



Pl. VIII. — L'Infirmerie de l'Hospice de la Charité.
(D'après Abraham Bosse.)

CHAPITRE VI

MALADIES CUTANÉES. — OPHTALMOLOGIE. — COURS PROVINCIAUX D'ACCOUCHEMENT.

Ce serait une erreur de penser que le Frère Côme ne s'occupa que de la taille. S'il semble qu'il se spécialisa surtout dans cette opération si grave, c'est qu'elle contribua plus que toute autre à sa réputation universelle. Mais la science chirurgicale du bon moine était trop étendue et son cœur trop charitable, pour qu'il n'essayât pas d'en répandre diversement les bienfaits.

« On pourrait dire qu'aucune espèce de maladie ne lui était inconnue. Son aptitude à saisir leur genre et leur caractère lui faisait entreprendre les cures les plus difficiles [1]. » Il eut donc la fréquente occasion non seulement d'exercer les différentes opérations de la chirurgie mais d'aider, par ses conseils et ses lumières, à la guérison d'affections purement médicales et qui prennent rang dans la pathologie interne.

Voici une page écrite en 1759 par un médecin de Rouen : « Je fus mandé, dit-il, au château de Tosny [2], sur la rive

1. *De la Taille latérale*, page 91.

2. Le château de Tosny était alors habité par une grande famille de la magistrature : la famille de Camusat.

gauche de la Seine et proche d'Andelys, où j'eus occasion de converser, pendant vingt-quatre heures, avec le pieux et savant Fr. Côme, religieux si connu et si universellement utile. Je lui demandai, dans nos instants de loisir, ce qu'il pensait de l'usage des eaux minérales de la capitale de notre province pour certains malades, d'ailleurs bien constitutionnés, mais sujets à la goutte et aux congestions humorales. Il me fit l'aveu de ses différentes méthodes curatives ou palliatives dans les cas semblables et m'assura qu'il employait souvent avec succès les eaux de Passy [1]. »

« Multa renascentur quæ jam cecidere », a dit Horace, et nos hydrologues contemporains pourront saluer en Frère Côme un partisan convaincu de leur méthode !...

En contact quotidien avec de grandes misères, Frère Côme ne pouvait point se désintéresser d'une des affections les plus cruelles, qui, à l'heure actuelle encore, suscite tant de recherches dans le monde savant : nous voulons parler du cancer. Certes le malheureux, atteint d'un ulcère cancéreux ou d'une tumeur maligne externe, trouve dans la chirurgie aseptique, dans le radium, dans l'étincelle électrique, dans la fulguration, dans les rayons X, des modes perfectionnés de traitement. C'est l'honneur de la médecine moderne d'avoir fait faire tant de progrès au soulagement de l'humanité souffrante [2]. Mais il convient de ne pas oublier « les précurseurs », et le Frère Côme tient parmi eux un rang des plus éminents.

1. *Traité des Eaux minérales de la ville de Rouen*, par Denihell, conseiller médecin du Roi, médecin consultant de la Royale Maison des Stuarts, Rouen, 1759.

2. « Le XX[e] siècle, à la désespérance ancienne, à la fatalité des tumeurs de mauvaise nature, aura, par l'orientation mondiale scientifiquement donnée à la lutte anticancéreuse, substitué l'espérance. » Professeur Landouzy. (Conf. Internationale pour l'Étude du Cancer, 1[er] octobre 1910.)

Les différentes éditions de la « Pharmacopée française », rédigées par ordre du gouvernement ou « Codex medicamentarius », sauf la dernière, ont renfermé la formule de la *poudre escharotique ou pâte arsenicale du Frère Côme.*

Par de longs tâtonnements dans le dosage des éléments constituants, il était parvenu à rendre plus sûr l'emploi de l'acide arsénieux pulvérisé, principe actif de sa poudre caustique. On venait de partout lui demander le soulagement et le salut. En bon samaritain, il pansait des plaies souvent hideuses. Sa parole consolait et sa science guérissait!

Exposée dans le tome LVII, page 256, du *Journal de médecine* (mars 1782), la formule du Frère Côme subit, dans la suite, quelques légères modifications. A la cendre de cuir et au sang-dragon [1], on substitua de la poudre d'éponge calcinée, pour ses propriétés dues à l'iode qu'elle renferme [2].

L'action de ce caustique déterminait une certaine inflammation périphérique et une douleur si vive qu'à plusieurs elle était intolérable. Au bout de quinze à vingt jours la pâte tombait, entraînant la tumeur souvent « échevelée ».

Pendant de nombreuses années, on abandonna à peu près universellement cette thérapeutique douloureuse qui présentait, en outre, le danger d'une intoxication arsenicale pos-

1. Le sang-dragon est la résine du fruit du Calamus Draco (Palmiers). Cette résine renferme de l'acide benzoïque dont la propriété thérapeutique est d'être hémostatique et astringente.

2. Voici la formule que l'on trouve dans le Codex de l'année 1866 :

Acide arsénieux pulvérisé.	1	gramme
Sulfure rouge de mercure pulvérisé.	5	»
Éponge torréfiée pulvérisée.	2	»

Mêler exactement. Au moment du besoin, ajouter à la poudre une quantité suffisante d'eau pour faire une pâte. Cette poudre contient 1/8 de son poids d'acide arsénieux. (Voir *Dictionnaire des sciences médicales*, tome XXXIX, page 500.)

sible, lorsque l'application de cette pâte se faisait sur une tumeur un peu volumineuse. « Actuellement, depuis les publications de Czerny, Trunelek, Jaboulay, on revient, avec succès d'ailleurs, aux méthodes antiques [1]. » Tant il est vrai que l'histoire est un perpétuel recommencement !

A l'étude des maladies cutanées s'ajouta, chez le Frère Côme, l'étude, aussi parfaite qu'elle pouvait l'être, en son temps, des maladies des yeux. Il tient, dans l'histoire de l'ophtalmologie, une place distinguée. « Il s'était également voué au traitement des maladies de l'œil; il opérait la cataracte, par la méthode de l'extraction, très longtemps avant que Daviel, oculiste, n'eût publié la sienne [2]. »

Nous aurions voulu trouver ne fût-ce qu'un document, publié par le Frère Côme, pour établir cette priorité : dans de telles questions scientifiques, l'usage constant est de ne s'en rapporter qu'aux publications écrites des auteurs eux-mêmes.

Il est assez curieux de noter que Daviel entra en lice contre le Frère Côme au moment des grandes luttes pour le lithotome caché. Il s'unit à un certain Caqué de Reims, admirateur bien peu convaincu d'ailleurs, de Le Cat, de Rouen. « Ce moine, lui écrit-il le 23 décembre 1751, a fendu la cornée transparente précisément sur le milieu de l'œil même, d'un angle à l'autre, et par conséquent a traversé la prunelle. L'opération a mal réussi... M. de Vermale a nommé ma méthode, l'opération « Daviélique », et j'ai nommé celle du Frère Côme, l'opération « Comique »; il est vrai qu'elle est drôle et qu'il faut être moine pour l'avoir imaginée [3]. »

1. *Le Médecin praticien*, tome VI, 1910, page 572.

2. *Biographie Universelle* de Michaud. Ces paroles sont de Petit-Radel dans l'*Encyclopédie*.

3. *Jacques Daviel à Reims*, par le Dr H. Delacroix, p. 53.

Le bon mot n'est pas très fort. Quoi qu'il en soit, nous ferons remarquer que l'opération du Frère Côme, ou « extraction transversale », a été vantée à nouveau par Küchler, ophtalmologiste allemand, vers le milieu du XIX[e] siècle. Elle semble aujourd'hui abandonnée, jusqu'au jour où de nouveaux essais mieux conduits lui donneront peut-être un regain de nouveauté et de perfectionnement[1].

Pour cette opération de la cataracte, le Frère Côme imagina des instruments d'une grande délicatesse dont Pascal Baseilhac donne l'énumération[2]. On ne saurait trop admirer l'ingéniosité de son esprit inventif, essayant par de multiples moyens, de soulager et de guérir une des infirmités les plus pénibles qui peuvent frapper les hommes.

Les autres affections de l'œil, parmi lesquelles les kératites ulcéreuses, les angiomes de l'iris, les tumeurs lacrymales, les exophtalmies, n'étaient point étrangères à la science du Frère Côme.

Dans les premiers mois de 1747, il fut appelé à la Cour de Versailles pour y donner une consultation en présence de La Peyronie, premier chirurgien du Roi, et président de l'Académie de Chirurgie. M[lle] Leguay, mariée plus tard à M. de Saint-Amand, fermier général, avait l'œil gauche entièrement sorti de l'orbite : on aurait pu poser le doigt sur le nerf optique ! Les hautes sommités de la science étaient pour l'exentération : grave décision dont on ajourna l'exécution jusqu'à l'arrivée du Feuillant chirurgien. Après son diagnostic posé,

1. Le Professeur Hirschberg, de Berlin, a bien voulu nous donner son appréciation personnelle sur l'opération du Frère Côme : « Seine methode finde ich nicht gut », nous a-t-il écrit. Nous avouons n'avoir pu obtenir personnellement de satisfaisants résultats, au point de vue cicatriciel, sur des yeux de lapins cataractés et opérés d'après la méthode du Frère Côme. (Voir la *Renaissance de l'Ophtalmologie*, par Hirschberg, traduit par le D[r] Van Duyse, p. 86.)

2. *La taille latérale*, p. 106.

le bon Frère commença par établir la pathogénie de ce cas rare et curieux; puis, en homme qui connaît sa matière médicale, il exposa ses raisons pour la non-intervention. La Peyronie, frappé de la vérité de cet exposé, pria le Frère Côme de se charger du traitement... Quelques semaines plus tard, « cette belle demoiselle se retrouva avec de si superbes yeux qu'on ne pouvait plus discerner celui qui avait été malade[1] ».

Il semble bien que le Frère Côme ait été le premier à introduire dans la thérapeutique oculaire le nitrate d'argent! Mais il ne s'en servait que « pour la guérison des petits ulcères calleux qui surviennent aux bords des paupières après la petite vérole[2] ». Pour les kératites ulcéreuses, il employait une pommade composée de cire jaune, d'huile Rosat, de sous-acétate de plomb et de camphre en poudre.

Bref, l'histoire de l'ophtalmologie peut compter le Frère Côme au nombre de ceux qui l'ont honorée de leur savoir et de leur dévouement.

Nous voudrions maintenant montrer l'activité et l'influence du bon moine s'exerçant dans une tout autre direction, toujours cependant pour le bien général de l'humanité.

Vers le milieu du XVIII[e] siècle, se manifesta un mouvement des plus marqués pour remédier à la mortalité considérable qui frappait les femmes en couches et les nouveau-nés des populations rurales. L'ignorance profonde des matrones de la campagne, les connaissances purement théoriques des chirurgiens eux-mêmes étaient la principale cause de cette mortalité.

Diderot raconte quelque part que, « poussé par une curio-

1. *La taille latérale*, p. 86.

2. *Ibid.*, p. 265 et 284. Voici la recette qu'il employait : « Il mettait dissoudre 24 grains d'argent de coupelle en limaille dans une fiole avec une once de bonne eau-forte. Il laissait dissoudre à loisir. »

sité qui est naturelle à celui qui pense un peu de voir naître l'homme après l'avoir vu mourir tant de fois », il se fit conduire chez une sage-femme. « Je vis là, dit-il, des exemples d'inhumanité qui seraient presque incroyables chez les barbares[1]. »

Le cri public s'élevait contre cette impéritie dans l'art des accouchements. Mais comment la corriger?

C'est à ce moment que parut Mme Angélique-Marguerite du Coudray, sage-femme de Clermont-Ferrand[2], avec sa « machine » qui devait rendre si facilement pratique l'enseignement obstétrical.

« Cette machine représente le corps d'une femme; elle (Mme du Coudray) y place le corps d'un enfant factice dans toutes les positions imaginables et, d'après chaque position, elle montre à ses élèves comment il faut s'y prendre pour accoucher une femme, en tel ou tel état... Ses élèves sont bien instruites; elles savent accoucher comme un cordonnier sait faire ses souliers, c'est tout ce qu'il faut[3]. »

1. *Œuvres complètes*, tome XIII, p. 186.

2. Elle naquit à Clermont-Ferrand en 1702. Apprentisse chez dame Philbert Mangin, jurée sage-femme au Châtelet de Paris, elle fut graduée à Saint-Côme le 26 septembre 1739 et nommée sage-femme jurée le 21 février 1740. Elle exerça à Paris pendant treize ans et retourna à Clermont. On trouve aux Estampes de la Bibliothèque Nationale, plusieurs portraits de Mme du Coudray avec ces vers de mirliton :

> Savante Du Coudray, tu te couvres de gloire;
> Ton âme et ton génie t'ouvrent le plus beau champ.
> Le héros destructeur, prodigue de son sang,
> Vient à travers les morts au temple de Mémoire...,
> Ton art conservateur t'y place au premier rang.

3. « Lettre de l'intendant du Poitou à l'intendant de Bretagne », 17 février 1765 (Archiv. Ille-et-Vilaine, série C, liasse 1326-1327). Cette machine ressemble à s'y méprendre aux mannequins installés à l'École pratique de la Faculté de Médecine. Mme du Coudray a été un précurseur. Son enfant n'était, il est vrai, qu'une poupée; aujourd'hui la démonstration se fait d'après des cadavres de nouveau-nés. C'est un perfectionnement de la méthode professée déjà en 1759!

Cette machine obtint la plus grande vogue et valut à Mme du Coudray une pension du roi de 8.000 livres. Chargée de porter partout la bonne parole de l'enseignement, et de fonder des cours dans toutes les généralités, elle n'y manqua pas. Pendant près de vingt ans, elle ne cessa de voyager à travers la France : Bordeaux, Auch, Montauban, Cahors, Grenoble, Besançon, Châlons, Metz, Nancy, Amiens, Lille, Caen, Rouen, Évreux, Rennes, Le Mans, Poitiers, Niort, Les Sables d'Olonne, etc., etc.

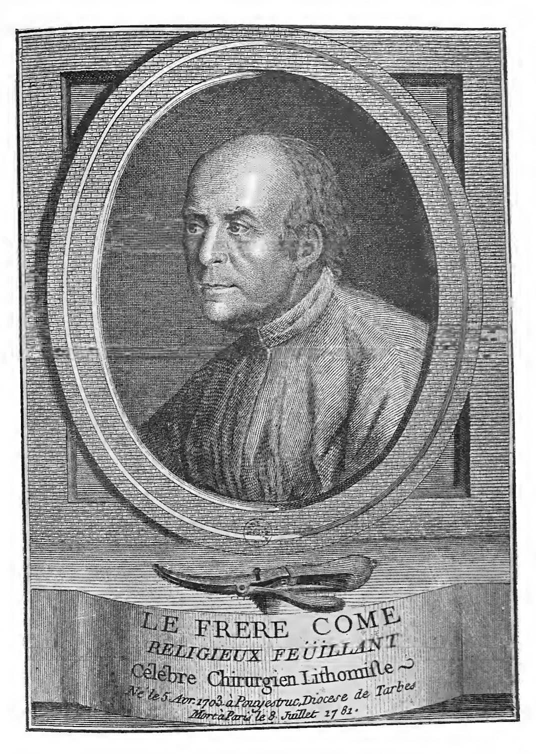
Son enseignement, qui frappait les yeux, était destiné à des femmes de la campagne que les curés choisissaient dans leurs paroisses et qu'ils envoyaient au chef-lieu de leur généralité pour y suivre, pendant deux mois, trois heures le matin et trois heures le soir, les cours de Mme du Coudray.

Ce recrutement paroissial n'était point toujours facile. « Il s'était répandu un bruit, accrédité, dit-on, par les chirurgiens, que l'on n'instruisait ces femmes que pour les envoyer à Cayenne[1]!... » On pense bien, en effet, que les chirurgiens voyaient d'un mauvais œil les élèves de Mme du Coudray recevoir des lettres de maîtrise qui les mettaient en droit d'exercer, sans leur contrôle, l'art des accouchements qu'ils ne connaissaient pourtant guère et qu'ils négligeaient beaucoup. Mais qu'importe? Il ne faut jamais s'attaquer aux privilèges, même injustement détenus, d'une corporation puissante !

C'est cet apostolat d'un genre particulier que favorisa, de tout son pouvoir, le Frère Côme.

Dans un « Mémoire sur les cours publics d'accouchement faits à Moulins par Mme du Coudray[2] », on lit ces paroles : « Les premiers essais se sont faits en Auvergne. Les succès qu'elle

1. Même lettre.
2. Biblioth. Nation.



PL. IX.
(Cabinet des Estampes, Bibl. nat.)

a eus, *les témoignages éclatants que le célèbre Frère Côme a donnés à son habileté...* etc.[1]. »

Ainsi notre bon Frère, toujours à l'affût des questions humanitaires et charitables, s'intéressa à l'œuvre, importante au premier chef, de la formation des sages-femmes, œuvre dont le but sauvegardait des existences maternelles et enfantines.

Aux archives de Tours et de Rouen[2], nous avons trouvé des lettres du Frère Côme aux intendants de ces généralités, par lesquelles il les exhorte à faire ce qui dépendra d'eux pour ne pas laisser infructueux un établissement aussi utile (l'établissement des Cours). Ses recommandations chaleureuses durent être adressées à d'autres intendants.

Une des lettres de M. de Crosne, intendant de Rouen, au Frère Côme, fait allusion aux mauvaises difficultés des chirurgiens dont nous parlions, et à la nécessité « que le roi interposât son autorité pour les faire cesser ». Frère Côme lui répond, le 21 septembre 1777 : « Nous en raisonnerons, Monsieur, lors de votre séjour à Paris. Je pense qu'il ne faut pas ébruiter l'idée avant qu'il y ait des résolutions prises et affermies pour les succès de cet article. » Il serait intéressant de connaître ces décisions exactes. Bien probablement les chirurgiens ne se désistèrent point de leurs droits. Pourtant « rien ne paraissait moins propre à fournir matière à leur avidité ; mais nous sommes dans un siècle où l'on tire parti de

1. Il se peut que le Frère Côme ait connu assez intimement Mme du Coudray, sage-femme à Paris, par certaines relations de famille. Son frère aîné était en effet le beau-frère du chirurgien Fréchou, habitant rue du Jour-Saint-Eustache, dont la femme pratiquait les accouchements. « Elle avait dans sa clientèle M. de La Borde, banquier de la Cour, ainsi que la haute finance. Elle était sœur de Me Rabouine, notaire à Paris. » (Renseignements biographiques rédigés par Léon Souberbielle. Manuscrit de l'Académie de Médecine, 86 (58), fol. 103. C'est une simple hypothèse que nous émettons.

2. Tours, série C, 355. — Rouen, série C, 75.

tout[1] ! » et les élèves de Mme du Coudray durent verser aux maîtrises chirurgicales la somme plus ou moins forte, exigée pour l'enregistrement de leur diplôme de sages-femmes.

Si encore elles n'avaient eu à faire que cette dépense qui paraissait légitime ! Mais, il était d'usage de faire un présent à Mme du Coudray ou à ses neveu et nièce, qui l'accompagnaient pour ses démonstrations, et la bonne dame professeur n'était point, semble-t-il, étrangère à l'inspiration de ce cadeau... ! A Évreux, il s'agissait d'une montre en or ! « On n'a pu s'en défendre et chacune (des élèves) y a contribué de la somme de dix livres. » C'était beaucoup, c'était trop pour de pauvres femmes de la campagne. De là, quelques petits incidents ressemblant fort à de légères cabales. Frère Côme y mit le holà. Sa lettre, écrit d'Ireville à l'intendant, produisit « le plus violent effet ». Le calme revint et le cours continua[2].

L'activité du Frère Côme était donc telle qu'il ne détournait pas son attention de détails qui semblent bien minimes, mais qui pouvaient cependant amoindrir et rapetisser une œuvre qui apparaissait à ses yeux nationale et chrétienne. Il s'estimait heureux de jouir d'un crédit, dû à son caractère et à son humanité, qui lui permettait de « faire réussir de pareilles entreprises[3] ».

1. « Lettre du recteur de La Haye-Bottereau, près Nantes », 10 août 1776. Archives d'Ille-et-Vilaine.

2. « Lettre de Dedun d'Ireville, subdélégué, à l'Intendant ». Archives de la Seine-Inférieure, série C, 95. Nous n'avons point trouvé, dans les liasses, la lettre du Frère Côme à laquelle il est fait allusion.

3. « Lettre de l'abbé Pichon au Bureau d'Agriculture du Mans », 1772. (Archives de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, Carton : Sciences médicales.)

CHAPITRE VII

SES MÉTHODES CHIRURGICALES. — SES DERNIÈRES ANNÉES. SA MORT.

Nous abordons le dernier chapitre de notre monographie. Le lecteur, nous l'espérons, nous saura gré de lui avoir fait connaître la vie d'un homme de bien. Il admettra volontiers qu'il était bon de faire sortir de l'ombre du passé la physionomie singulière de ce moine chirurgien. Il s'étonnera peut-être que nous n'ayons point développé davantage le côté technique de son œuvre de lithotomiste. Nous avons obéi à cette idée que les perfectionnements apportés dans l'opération de la pierre par la *lithotritie,* rendaient bien inutile l'exposition d'une méthode concernant son extraction par la voie périnéale, qu'on a appelée « l'éternelle abandonnée [1] ».

Toutefois, quand on parcourt les ouvrages des siècles passés, destinés à la taille par le périnée, on doit reconnaître que, parmi la multitude des instruments inventés par les anciens chirurgiens, l'instrument du Frère Côme, disparu, comme les autres, de l'arsenal chirurgical actuel, porte la marque de la simplicité unie à une grande originalité. Les perfectionnements que certains voulurent y apporter ne tinrent pas devant les faits. Caqué lui-même, dont le mémoire concernant le litho-

1. « La déchéance de la voie périnéale ». *Journal des Praticiens,* 23 août 1909, page 697.

tome caché fut couronné par un jugement partial de l'Académie de Chirurgie, s'empressa, rentré à Reims, de reprendre le vrai lithotome, sans aucune modification. Mais il avait obtenu « une récompense d'honneur par une médaille qu'il ne cesse de montrer comme il montrerait une belle boîte d'or [1]... ».

Le Frère Côme lui-même reconnaissait que l'idée première de son lithotome était due au chirurgien Bienaise du XVIIe siècle[2], mais il y a plus de différence entre ce lithotome et le bistouri herniaire qu'entre le fusil Lebel et le chassepot de nos arrière-grands-pères !

Voici la description exacte et succincte qu'en donne l'*Encyclopédie*, tome IX, page 589 : « La lame tranchante a 4 pouces et demi de long. Cette lame a une gaîne dont la soie passe dans toute la longueur d'un manche de bois qui peut tourner sur elle. Ce manche a 6 pans; chaque surface est à une distance inégale de l'axe de l'instrument. Au moyen d'un ressort à bascule dont l'extrémité inférieure entre dans des engrainures sur la virole du manche, on fixe la surface qu'on juge à propos, sous la queue de la lame tranchante, de façon qu'on peut à volonté faire sortir la lame de sa gaine de 5-7-9-11-13-15 degrés. Des chiffres gravés sur chaque surface indiquent le degré d'ouverture qu'elles permettent. Pour se servir de cet instrument, on met le malade en situation. On fait, sur une sonde cannelée, l'incision comme au grand appareil; l'opéra-

1. *Nouvelle méthode d'extraire la pierre*, page 229. Trompés par cette approbation, des chirurgiens de province crurent utile et nécessaire de corriger le lithotome. De là des insuccès, des catastrophes. Entre autres, on peut citer Beausier de La Bouchardière, chirurgien de Vendôme. Son « affaire » est racontée dans le *Journal de Médecine*, tome XXXVIII, p. 350; tome XLI, pages 142 et 351. « L'événement de Vendôme prouve que la correction n'est, dans le vrai, qu'une corruption. » Voir *Nouvelle Méthode*, page 95.

2. *Jean Bienaise, sa vie, son œuvre*, par le D[r] G. Bourgeois, Reims, 1910.

teur porte alors l'extrémité de la gaîne du lithotome caché dans la cannelure de la sonde; il en tient le manche avec la main gauche, puis en faisant glisser le bec du lithotome le long de la cannelure sous l'os du pubis, il introduit son instrument dans la vessie et en retire la sonde qui n'est plus d'aucune utilité. Il faut reconnaître la pierre et, suivant le volume dont on la juge, on règle par le manche de l'instrument la grandeur de l'incision dont on croit avoir besoin. Les choses étant ainsi disposées, on porte le dos de la gaîne du lithotome sous l'arcade du pubis. On ouvre l'instrument et on le retire tout ouvert jusqu'au dehors en conduisant le tranchant de la lame suivant la direction de l'incision extérieure. Les parties sont coupées bien net. L'introduction des tenettes se fait facilement et l'on achève l'opération par l'extraction de la pierre [1]. »

Nous avons exposé, en son lieu, la lutte, que cet instrument nouveau suscita et l'étonnement ressenti, devant ses excès d'injustice. Peu à peu la jalousie dut se taire et le lithotome caché, universellement adopté, sortit victorieux de cette lutte; Les gorgerets de Le Cat, de Haukins et de Bromfeld furent abandonnés ainsi que les méthodes de Foubert et de Thomas, les procédés de Pallucci et de Pouteau [2].

A son tour, le lithotome devint inutile devant les succès

1. La Société de Chirurgie possède : 1° une collection de calculs provenant des opérations du Frère Côme; 2° ses instruments pour la taille, parmi lesquels son *premier lithotome*. Ils sont marqués d'une ancre. Ils ont été offerts à la Société dans sa séance du 2 mars 1870, au nom du Dr Payen. — D'autre part, le Dr Bisch, de Grenoble, aurait, lui aussi, en sa possession, ce premier lithotome!... Qu'il nous permette d'avancer que ses titres d'authenticité ne nous paraissent pas aussi sûrs que ceux de la Société de Chirurgie. Nous inclinons à penser qu'il s'agit plutôt d'un lithotome, semblable au premier, possédé jadis par l'ex-frère Bernard Philippe, Feuillant et ami du Frère Côme. Les instruments de ce dernier, remis entre les mains de son neveu, Pascal Baseilhac, devinrent plus tard la propriété de Souberbielle, son autre neveu, qui les légua au Dr Payen.

2. *Traite historique et dogmatique de l'opération de la taille*, par Des-

grandissants du lithotriteur de Civiale (1830) et de la cystotomie hypogastrique.

Cette dernière opération est due au Frère Côme, et, comme l'a dit Scarpa, « elle restera à jamais un monument de gloire pour son auteur ».

Il est en effet digne de remarque que, dans un temps où toutes les méthodes chirurgicales ont considérablement varié, celle de la taille hypogastrique *à vessie vide*, telle que le Frère Côme l'a réglée, ait encore, à l'heure actuelle, de très nombreux partisans[1].

Avant le Frère Côme, il faut le reconnaître, des chirurgiens s'étaient occupés de ce qu'on appelait « le haut appareil ». Franco, en 1560, Rosset, Probie, Douglass, Cheselden, Heister, Bonnet avaient écrit sur cette taille ; mais, les uns ne s'étaient déterminés à la faire que malgré eux, dans des circonstances particulières, tout en la condamnant dans la pratique ordinaire, les autres avouaient n'avoir jamais eu l'occasion de l'appliquer sur aucun sujet vivant. Elle était tombée dans un total oubli, quand le Frère Côme en régla de nouveau la technique. Personne, avant lui, n'avait, en effet, eu l'idée de faire cette taille hypogastrique « sans le secours d'aucun fluide, retenu ni forcé pour étendre la capacité de la vessie ».

La première taille, accomplie dans ces conditions nou-

champs, 1826, tome II, pages 143 et 212 ; et tome III, page 161. Ouvrage très intéressant à consulter pour la technicité des différentes tailles. — Pouteau, avec lequel « grandit la Chirurgie lyonnaise » (*Mélanges de Chirurgie*, de Pétrequin, page 138) était chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon quand il pratiqua la taille avec le lithotome caché (*Suite du Recueil de toutes les pièces publiées au sujet de Lithotome.* S. C. n. d.). Quant au gorgeret d'Haukins, « on le préconisait avec tant d'insistance, on le modifiait si souvent, que d'un gorgeret on en a fait une lame plate et tranchante dont on ne se sert plus. » (Deschamps.)

1. Voir *Annales des maladies des organes génito-urinaires*, 1910, n° 6, page 324. — Séance de la Sté des Chirurgiens de Paris, du 21 janvier 1911. *Presse médicale*, 1911, n° 11, page 102.

velles, beaucoup plus en rapport avec les données anatomiques, eut lieu le 4 mars 1758.

Le Frère Côme s'était appliqué à la recherche d'une nouvelle opération, « particulièrement pour le sexe féminin » devant le cruel et pénible inconvénient de l'incontinence d'urine, qui succédait souvent à toutes les interventions périnéales de la taille : le col incisé de la vessie demeurait parfois si longtemps paralysé !

Frère Côme n'étendit sa méthode au sexe masculin que le 27 mai 1769. Il est très intéressant de parcourir la liste de ses opérés dans sa *Nouvelle Méthode*. Succès, insuccès, tout s'y trouve rapporté avec franchise; l'on sent, dans l'exposé, l'honnêteté de l'opérateur qui établit sa statistique sur la réalité des faits et sur la vérité clinique [1].

Malgré la supériorité de la taille hypogastrique sur la taille périnéale, au point de vue des suites opératoires, on peut s'étonner que le Frère Côme n'ait point opéré plus de 100 pierreux « par-dessus le pubis [2] ». Il était réservé à son neveu Souberbielle, non seulement de la pratiquer fréquemment, démontrant ainsi son innocuité et ses nombreux avantages, mais de poser le principe que la taille du haut appareil devait être employée dans la majorité des cas, qu'elle devait être la règle... Ce qui n'empêcha pas certains chirurgiens, dans leur désir d'innovation, de rechercher et d'appliquer des procédés opératoires compliqués et dangereux, dont l'exposé n'appartient plus qu'à l'histoire de l'art [3].

1. Ce dernier ouvrage du Frère Côme (volume in-12, 288 pages), comme les précédents d'ailleurs, montre qu'il se souciait peu du style et qu'il fut toujours, selon le mot de Monluc « ung Gascon qui s'est toujours plns soucié de bien faire que de bien dire ».

2. *De la taille latérale*, par Pascal Baseilhac, page 333.

3. Nous croyons devoir comprendre dans ces procédés abandonnés, la *lithotritie périnéale* du professeur Dolbean, 1864.

Les principaux instruments, destinés aux deux méthodes perfectionnées de Frère Côme, sont gravés en petit sur le soc de son buste par Fraiche et Ingouf, que nous donnons en tête de notre thèse. A gauche, le lithotome avec une lame détachée pour en voir la forme. — Au milieu, un trocard, courbé en segment de cercle, garni de sa canule. — A droite, deux instruments : la sonde à dard garnie de sa flèche, la tenette à gorge courte pour charger la pierre.

Presque jusqu'aux derniers jours de sa vie, Frère Côme, sollicité perpétuellement par la confiance des malades, eut l'occasion d'opérer[1]. Malgré son âge avancé, il avait une telle sûreté de main, une telle précision d'esprit qu'il attirait autour de lui de nombreux jeunes gens, désireux de s'instruire. Les Feuillants, ses confrères, donnaient gratuitement à plusieurs, le logement et la nourriture. Frère Côme les chérissait comme ses enfants, veillait sur leurs mœurs et leur conduite et, chaque jour, il se faisait rendre compte des instructions qu'ils recevaient dans les écoles de chirurgie et dans les hôpitaux.

Souberbielle, dans ses *Mémoires*[2], raconte certains détails assez pittoresques sur les relations qui existaient entre ces jeunes étudiants, fréquentant la maison des Feuillants, et certains de leurs professeurs dans les services hospitaliers. C'est ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu, Ferrand ne pouvait les souffrir. « Vous êtes, disait-il, des espions de Frère Côme » et, « les redoutables instruments de l'amputation à la main », il les

1. On n'aurait pas pu écrire du Frère Côme ce qu'on lit du chirurgien Morand, son ami, dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, août 1773 : « L'âge avait affaibli une grande partie de ses avantages. Il survécut à sa réputation... Tout est mode et n'a qu'un temps, et celle de le porter aux nues avait passé comme tant d'autres. Nombre d'hommes, plus habiles ou plus heureux que lui, l'avaient fait reléguer depuis longtemps dans la classe des hommes ordinaires. »

2. Manuscrit de l'Académie de Médecine, 86 (58).



Pl. X. — Frère Côme (Jean Baseilhac).

(Collections de la Faculté de Médecine, Masson et Cie, éditeurs, Paris.)

chassait de son cours! Notre bon moine allait trouver l'archevêque, qui lui devait la vie[1], et le calme renaissait par la réintégration des élèves.

Cette affection dévouée, que le Frère Côme portait aux jeunes, se manifestait encore par des mémoires, adressés à qui de droit, pour porter remède à ce qu'il regardait comme un abus. C'était la coutume que chaque élève, reçu à l'Hôtel-Dieu, donnât quatre louis, aux premier médecin et premier chirurgien de l'Hôpital. Malheureusement, ces messieurs n'avaient point, paraît-il, de ménagement pour ceux qui y manquaient, et ces pauvres jeunes gens, en butte à des tracasseries mesquines, éprouvaient un vrai déplaisir à poursuivre leurs études : ils abandonnaient la profession. Frère Côme condamnait — et nous ne lui donnons point tort — de pareils usages. Il eût voulu que cette somme importante servît à l'achat des livres nécessaires. « Avec ça, continue Souberbielle, que les parents des élèves d'alors n'étaient point disposés à faire autant de sacrifices qu'ils en font aujourd'hui. »

Dans un de ses mémoires, Frère Côme demandait l'agrandissement des locaux de l'Hôtel-Dieu. Révolté de voir le méphitisme des salles, l'encombrement des malades dans un même local et dans un même lit (jusqu'à 6 !), il suppliait les administrateurs de construire de vastes bâtiments et de les couronner par des terrasses, d'élever une salle d'opération en amphithéâtre, éclairée par de grands vitraux et recevant le jour d'en haut... Notre moine chirurgien avait, n'est-ce pas, l'esprit bien moderne; parfois, au xxe siècle, nos maîtres les plus distingués font entendre de pareilles supplications, au nom de l'hygiène et de l'humanité!

1. L'archevêque de Paris était, de droit, l'administrateur en chef de l'Hôtel-Dieu.

A partir de 1777, la santé de Frère Côme, jusque-là d'une robustesse pyrénéenne, déclina visiblement. Une bronchite chronique le fatiguait beaucoup, et il dut, sur la volonté expresse de ses supérieurs, tempérer la rigueur et l'austérité de sa règle. On lui prescrivit du repos; mais allez donc l'imposer à un homme qui voit, dans le dévouement aux autres, l'élément indispensable de sa vie. Il faut, à un tel homme, mourir les armes à la main, sur la brèche, pour donner, jusqu'au bout, l'exemple...

Le 30 juin 1781 il fit sa dernière opération : c'était l'extirpation d'un polype du nez. En rentrant de son infirmerie, il se mit au lit. Dans sa petite cellule, une des plus modestes du couvent, comme un grand tâcheron qui travailla sans repos de l'aube au soir de sa vie et voit avec tranquillité l'heure de l'au-delà arriver, il ne s'occupa plus que des suprêmes intérêts de son âme et de l'intérêt de ses pauvres. « Il les institua ses héritiers et leur laissa tout ce qu'une charité industrieuse l'avait mis à portée d'épargner [1]. »

Puis, « entre les bras de M. Sue, chirurgien en chef de l'Hôpital de la Charité [2] », il ferma les yeux, pour ne plus les ouvrir que sur Celui qui a dit : « Venez, les bénis de mon Père... J'étais malade, vous m'avez visité..., car ce que vous avez fait aux miens, c'est à moi que vous l'avez fait! » On était au 8 juillet 1781, à 11 heures et demie du soir. Le Frère Côme était âgé de soixante-dix-huit ans.

La nouvelle de sa mort se répandit avec rapidité. On accourut de toutes parts pour voir une dernière fois ses traits. « Trois fois la porte du cloître fut forcée par la foule du peuple venant pleurer sur son cercueil [3] », témoignage

1. *Antiquités Nationales*, par Aubin Louis Millin, tome Ier, chap. v, fin.
2. Ce chirurgien est le grand-père du célèbre romancier français.
3. Bachaumont, tome XVII, page 340.

bien probant de la vénération et de l'amour dont il était entouré.

Il fut inhumé dans l'église conventuelle, selon l'usage du temps. Aucun monument ne consacra sa mémoire. Cambon, un de ses vieux amis, ancien chirurgien de son A. R. la princesse Charlotte de Lorraine, prononça son éloge [1]. Puis, le silence se fit sur sa tombe... Huit ans plus tard, dans les salles et la chapelle de son cher couvent, s'installèrent les bureaux de la Constituante... Lorsque, dans la première partie du XIXe siècle, le couvent des Feuillants fut complètement rasé pour le percement de la rue de Rivoli, tous les ossements des religieux furent transportés aux Catacombes de la ville de Paris. C'est là que le bon Frère Côme repose en paix!...

1. *Le Journal de Médecine*, en cite quelques fragments : tome LVII, page 281.



Peint par Notté.

Gravé par Godefroy, de l'Académie Impériale de Vienne.

PL. XI.

(Reproduction d'un dessin de Notté; Cabinet des Estampes, Bibl. nat.)

ICONOGRAPHIE

Nous avons donné, au commencement de notre thèse, une gravure du Frère Côme, faite par Ingouf et Fraiche [1].

Nous avons trouvé, au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, plusieurs autres portraits. Nous en avons choisi quelques-uns. Nous les donnons dans le cours de notre travail.

Le plus ressemblant est, d'après Bachaumont, celui de Notté. (Planche XI.) Nous lisons, en effet, dans ses *Mémoires* [2] : « Le célèbre Frère Côme ayant conservé, après sa mort, toute la sérénité que son visage offrait à ses amis, dans la société, ses confrères, les Feuillants, ont cru devoir céder à l'empressement de ceux qui ont désiré profiter de cet instant, pour le peindre. Ils s'y sont prêtés d'autant plus volontiers que cet homme, si cher à l'humanité, avait toujours refusé de laisser tracer son portrait. M. Notté, jeune artiste estimé, est parvenu à le rendre si ressemblant que toutes les personnes à portée d'en juger lui ont conseillé de le faire graver, ce que doit exécuter M. Godefroy. »

Ce portrait manifeste assez bien, avec la fermeté de ca-

1. Le cuivre, qui nous a permis de la faire reproduire, a été mis à notre disposition par la toute aimable obligeance de M. le chanoine Dantin, de Tarbes, allié à la famille Baseilhac. Nous l'en remercions vivement.

2. Tome XVII, page 303.

ractère, un esprit extrêmement précis, une bonté intérieure froide mais sincère. Le *sérieux* d'une pensée qui absorbe fait comprendre ce qu'on a dit du Frère Côme : « Il avait des instants de vivacité et d'impatience, lorsqu'on voulait l'entretenir de futilités ou de choses peu importantes. » (*De la Taille latérale,* page 92.) On remarquera, dans le portrait des planches VI et VII, la grande franchise de son regard.

La Faculté de Médecine possède dans sa collection artistique une peinture à l'huile de Frère Côme. Elle est exposée dans la salle Béclard. « Portrait en buste, de grandeur naturelle, de trois quarts à gauche, dans un médaillon ovale. Il est vêtu de la robe grise des moines à petit col enserrant étroitement le cou[1]. »

Ce portrait n'est pas signé malheureusement. On remarquera la ressemblance assez frappante entre la reproduction de cette peinture (planche X) et la planche XI. (Portrait par Notté.)

La Société de Chirurgie possède le buste de Frère Côme en plâtre bronzé, de 58 centimètres de hauteur, de trois quarts à droite, en robe de moine.

Il fut offert par le Dr Payen[2].

Qu'il nous soit permis d'exprimer le souhait de voir tout au moins le buste de Frère Côme, sur la petite place de Pouyastruc, en face des majestueuses Pyrénées... Combien d'autres ont leur statue moins justement méritée !

1. *Les Collections artistiques de la Faculté de Médecine de Paris.* (Inventaire raisonné, par Noé Legrand, publié par les soins de L. Landouzy, Paris, Masson, 1911.) Le portrait du Frère Côme est reproduit à la planche XLVIII de ces Collections. Nous adressons à MM. Noé Legrand et Masson nos très vifs remerciements pour l'autorisation qu'ils ont bien voulu nous donner de reproduire ce portrait.

2. Bulletin de la Société, du 2 mars 1870.

CONCLUSIONS

En terminant notre thèse doctorale, nous croyons pouvoir, pour résumer notre travail sur le Frère Côme, avancer les propositions suivantes :

I

Issu d'une vieille famille chirurgicale, il porta à un haut degré les qualités de son éducation. Il fut l'honneur de ses ancêtres chirurgiens et une belle figure, un noble caractère, parmi ses plus illustres confrères.

II

Il ne fut pas seulement, selon le mot de Diderot, « un grand anatomiste, un habile opérateur », mais un cœur excellent pour le soulagement des pauvres et un bienfaiteur de l'humanité, par la création de son « Infirmerie gratuite » où il opéra, durant trente ans, et par son initiative dans l'établissement des cours provinciaux d'accouchement : œuvre nationale du XVIIIe siècle.

III

Il peut être regardé comme un des plus éminents *précurseurs* de la grande École française d'Urologie, si hautement appréciée par le monde médical entier, dans les diverses méthodes opératoires et les instruments qu'il inventa pour la taille.

IV

Il partage, avec Daviel, la gloire d'avoir perfectionné l'opération de la cataracte par l'extraction du cristallin.

V

Il méritait, à bon droit, la gloire de prendre place, sur la fresque du grand Amphithéâtre de l'École de Médecine de Paris, parmi les gloires de la science médicale et chirurgicale.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Parmi les personnages ecclésiastiques qui ont joué un rôle éminent, dans l'histoire de la médecine, est assurément *Gilles de Corbeil* (1140-1224?). Médecin de Philippe Auguste et Chanoine de Notre-Dame, il peut être regardé comme le fondateur de l'enseignement de la médecine, à Paris, et le « génie tutélaire » de la Faculté [1].

Un des motifs de la suspicion dans laquelle certains théologiens des XIIe et XIIIe siècles, même les plus éclairés, tenaient la médecine, se trouve surtout dans ce fait que l'étude de la médecine était, à cette époque, un acheminement vers la science expérimentale, alors fortement suspecte. Si, à cette cause, on ajoute l'abus, que nous avons signalé dans notre introduction, à savoir le relâchement de la discipline monastique, chez les moines médecins, on pourra mieux comprendre les prohibitions de certains conciles et d'Honorius III.

Que peut-on penser, à notre époque, de la pratique médicale, pour le prêtre, curé et missionnaire? Un article intitulé : « La Condition du Prêtre à notre époque », dans *La Nouvelle Revue* du 15 décembre 1911, répond à cette question. Ces pages ont été adressées, en 1904, au Saint-Siège, sous forme de mémoire, par le cardinal Mathieu.

Nous en extrayons ces quelques passages : « La carrière médicale convient admirablement au prêtre : elle lui est d'un exer-

1. *Gilles de Corbeil*, par C. Vieillard. Champion, 1909, ouvrage des plus intéressants.

cice bienfaisant et apostolique... Le médecin est toujours considéré comme un homme de science. La confiance que les populations accorderont à son savoir rejaillira tout naturellement sur ses convictions religieuses et sur son enseignement... On abandonne volontiers son âme à celui qui soulage le corps... On se dit le plus naturellement du monde que celui qui a le pouvoir de faire tant de bien au corps peut en faire également à l'esprit, et on se livre entièrement à lui... Le docteur ouvrira toutes les portes au prêtre. Sa science et ses bienfaits serviront de fanaux indicateurs aux doutes et aux hésitations de la foi... » Plus loin : « Il est des infirmités cachées dont la connaissance et les soins incitent plus à la vertu qu'aux défaillances... L'exercice de la médecine, même dans ce qu'elle a de plus scabreux pour la faiblesse humaine, est de nature à inspirer plus de vertu que de vice... » et c'est très vrai !

A ces pensées, nous ajouterons le passage suivant, tiré d'un article de *l'Écho de Paris* (14 octobre 1907) sur l'abbé Maumus, docteur ès Sciences et en Médecine, attaché à l'Institut Pasteur :

« Mais à l'archevêché, que pense-t-on de votre cas?

— On m'approuve. Au lendemain de ma soutenance de thèse, notre vénérable archevêque, le cardinal Richard, m'a fait parvenir ses félicitations et celles du coadjuteur, Mgr Amette, par l'aimable entremise de M. l'abbé Odelin, vicaire général de l'archidiocèse.

Ces deux éminents prélats se sont bien rendu compte que mon but était essentiellement désintéressé et que j'étais la réplique vivante à cette stupidité que colportent partout les disciples d'Homais, savoir : qu'il ne peut y avoir accord entre la science et la religion, et qu'une heure de laboratoire suffit à saper les bases de la foi.

Quant à moi, je le déclare bien haut, *jamais ma foi n'a été plus forte que depuis que je fais de la science!* »

Il est certain que, les études et la pratique médicales, pour le prêtre, constituent nécessairement des *exceptions*, que l'autorité ecclésiastique, pour chaque cas particulier, est en droit de juger et de déterminer. Elle seule apprécie les circonstances qui ont fait dire à l'Apôtre : « Omnia munda mundis » (Epist. ad Tit., I, 15) ; elle seule peut savoir si l'instruction de l'homme de Dieu doit servir « ad OMNE opus bonum » (II Epist. ad Tim., III, 17). Elle seule peut autoriser ou défendre...

II

FRAGMENT DU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE BASEILHAC

Simon BASEILHAC,
Maître chirurgien à Pouyastruc
(-1694).

Barthélemy B.
Me chir. à Lyon
(-1713).

Louis B.
succéda à son père
-1742).

François B.
(succéda à son père).

Jean B.
succéda à son père
(1696-1766).

Jeannet B.
Frère Côme
(1703-1781).

Pierre B.
(1698-).

Pascal B.
Me Chir. à Paris
(1728-1807).

Jean B.
(1736-1793).

Jean B.
(1729-1768).

Jean B.
(1762-An V).

Pascal B.
Notaire à Pouyastruc
(An III-1848).

François-Honeste B.
notaire à Pouyastruc
(1826-1892).

X...
Mariée à M. Dantin,
Notaire actuel à Pouyastruc.

Jean-Pascal-Albert B.
(1869-).

Jean B.
(1897-).

Louis B.
(1900-).

Émile-Paul B.
(1908-).

III

Sur l'Ordre des Feuillants, consulter l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, 2e volume, page 410, ou l'*Histoire des ordres monastiques*, par Helyot, tome V. De toutes les réformes de l'Ordre de Citeaux, il n'y en eut point de plus considérable. Elle eut pour instituteur Dom Jean de La Barrière (1544-1600). La règle qu'il fit adopter était très sévère; elle renouvelait l'ancienne forme de vie religieuse, sans modification, prescrite par saint Bernard.

Le nonce du Pape descendait dans leur couvent de Paris.

Cet Ordre avait, au XVIIIe siècle, 24 maisons en France. Au moment de la Révolution, tous les objets du culte qui pouvaient avoir de la valeur devinrent, avec les immeubles, « biens nationaux ». « L'enlèvement de l'argenterie et le transport d'icelle à l'Hôtel de la Monnaie » eut lieu le 28 juillet 1791 : le tout pesait approximativement 36 kilos (Archives Nationales).

« La rue de Rivoli a fait disparaître l'église et le couvent. L'enclos du monastère occupait l'espace compris entre la rue Saint-Honoré et la terrasse septentrionale du Jardin des Tuileries, dite « Terrasse des Feuillants ». Le bureau des Archives de la Constituante était à la Bibliothèque du couvent... Les membres du Club des Feuillants voulaient faire abattre le maître-autel de la chapelle, en vue de la tenue de leurs séances. On ne sait s'ils exécutèrent ce projet[1]. »

Il ne nous a pas été possible de retrouver la trace des vitraux du cloître. Ils avaient une grande valeur. Quelques années avant

1. *Clubs contre-révolutionnaires*, par A. Challamel, Paris, 1895.

la Révolution, les religieux refusèrent quatre-vingt-dix mille livres de leur précieuse collection[1].

L'habillement des Feuillants consistait en une robe ou coule blanche sans scapulaire, avec un grand capuce de la même couleur, qui se terminait en rond par devant jusqu'à la ceinture, et en pointe par derrière : leur robe était ceinte d'une ceinture de la même étoffe que celle de l'habit; ils n'avaient point d'habillement spécial pour le chœur. Ils pouvaient porter des chapeaux quand ils allaient en campagne : ils en avaient même ensuite adopté l'usage pour la ville (Millin).

1. *Antiquités Nationales*, par Millin, page 63.

IV

Le livre janséniste de Cerveau intitulé *Petit Nécrologe des plus célèbres défenseurs et amis de la vérité au XVIIIe siècle,* nous permet d'établir ce que nous avons avancé, au 3e chapitre, de la teinte janséniste du couvent des Feuillants.

Tome II, page 67, Dom Jérome, mort en 1721.

Tome II, page 78, Dom Turquois, mort en 1723. « Il s'unit en 1718 avec sa Communauté à l'appel qu'elle fit de la Bulle... Il se mit à la tête de 30 Feuillants qui renouvelèrent leur appel. Il refusa de prendre part à la rétractation de l'appel que Dom Le Roy, général de l'Ordre, fit faire à la Communauté pour rentrer dans les bonnes grâces du Roi : ce qui lui valut une défense de se trouver à l'église lorsque Sa Majesté s'y trouverait. »

Tome II, page 192, Dom Jacques de Saint-Robert, mort en 1732.

Tome II, page 305, Dom Trudon, mort en 1737.

Tome III, page 87, Dom Berthod. « Exilé de la capitale, on lui permit de venir à Paris, en 1737, pour y chercher des remèdes convenables à ses infirmités... Il mourut en 1744. »

Tome III, p. 220, Dom de Chavigny, mort en 1749.

Tome VIII, Dom Dupuys, mort en 1762. « ... Par la méditation des propositions condamnées, il se convainquit que l'Église ne pouvait recevoir le fatal Décret, et ne s'occupa que de réparer les scandales (!) de son acceptation de la Bulle. »

V

Le plus remarquable des neveux du Frère Côme, au point de vue chirurgical, fut assurément Joseph Souberbielle (1754-1846). Il jouit, à un certain moment, d'une très grande vogue.

Dans un manuscrit de l'Académie de Médecine [1], nous lisons ces paroles écrites par le Dr Payen, pour une Revue historique, *Archives des Hommes du Jour* : « Le positivisme égoïste de notre siècle voudra savoir peut-être si M. Souberbielle, avec son immense talent, est parvenu à une grande fortune. Notre réponse est prête : Non. Il s'est contenté d'une position médiocrement aisée, et la raison ? La voici : Tel maître, tel disciple. » Souberbielle, en effet, avait « d'incessants exemples de dévouement dans la vie du respectable moine (Frère Côme) qui se résume en ces quelques mots : Livré tout entier au soulagement des souffrances de ses semblables, spécialement voué au service de l'indigence, il ne se bornait pas à leur administrer gratuitement les ressources de son art, mais il y joignait des secours pécuniaires, proportionnés aux besoins que son instinct lui faisait deviner ... ».

Nous ne tairons pas qu'il joua un rôle assez marqué pendant la Révolution. Il fut parmi « les vainqueurs de la Bastille [2] ». — Au 50e anniversaire de la prise de la Bastille et à l'occasion de l'inauguration de la Colonne de Juillet, il adressa une supplique à Sa Majesté Impériale et Royale pour l'obtention de la décoration de la Légion d'Honneur.

Il fut un des jurés de la Reine Marie-Antoinette et vota pour la mort. « Il m'a souvent dit que, dans sa conviction, elle la méritait. Et puis, à cette époque, ajoutait-il, nous avions tous la fièvre

1. Manuscrit 86 (58), fol. 25.
2. *Les Vainqueurs de la Bastille*, par Joseph Durieux. (Champion.)

de la liberté. J'aurais pu être un Décius ou un Brutus. Depuis, l'âge m'a calmé, je ne vois plus les choses de même. Aujourd'hui je ne la condamnerais certainement pas [1]. » Il la visita dans son cachot et lui donna ses soins.

Plus tard, il fut le chirurgien en chef de l'École de Mars. A lui remonte l'idée de donner des concerts pour les malades et les convalescents dans les hôpitaux : il avait remarqué les salutaires effets de la « douce » musique, sur les nerfs... et les idées noires! Ce qui prouve que nos plus récentes tentatives humanitaires ont en elles quelque chose d'ancien [2]...

« Il conserva jusqu'à quatre-vingt-dix ans cette énergie, cette verte vieillesse qu'on a remarquées chez presque tous les révolutionnaires de cette époque. » (Poumiès de La Siboutie.)

Parmi les notabilités qu'il opéra, fut S. E. le Cte de Ségur, grand maître des cérémonies de la Cour. Nous terminerons notre travail par les vers que ce pair de France composa, pour être gravés au-dessous du portrait de Souberbielle :

Faire le bien est votre unique affaire.
Sur les gens de ce siècle, en tout vous l'emportez.
Tandis qu'entre eux, ils se jettent la *pierre*,
Vous, Docteur, vous la leur ôtez.

1. *Souvenirs d'un médecin de Paris,* par le Dr Poumiès de La Siboutie, Plon, 1910, page 25.
2. *La Société française du XVIe au XXe siècle,* par Victor du Bled, VIe série, page 95. Perrin.

TABLE DES MATIÈRES